

HÉRISSEON

BULLETIN 2024



NOS ASSOCIATIONS ET COMPAGNIES ARTISTIQUES

- Amicale Laïque des Ecoles du Coin amicalelaiquerpiducoin03@gmail.com
- Amicale des Donneurs de Sang non communiqué
- Amicale des Sapeurs-Pompier nicolas.roy76@orange.fr
- Amicale du Personnel de la Maison de Retraite non communiqué
- APROBUT moulinde.butoir@laposte.net
- Association Mémé Louise association.memelouise03@gmail.com
- Au Fil de L'Eau animation@ehpad-herisson.fr
- Chemins et Randonnées en Bourbonnais gilles.jacquet.03190@laposte.net
- Club de l'Amitié non communiqué
- Comité des Fêtes non communiqué
- Festival de Musique en Bourbonnais non communiqué
- Le Petit Théâtre Dakôté contact@dakote.fr
- Les Amis du Vieil Hérisson assoc.avh@gmail.com
- Les Affranchis kalalunatik@gmail.com
- Les Antiacastes administration@antiacastes.net
- Les Stellaires les_stellaires_cie@yahoo.fr
- Le Gardon de l'Aumance non communiqué
- Hérisson Nature info@herissonnature.fr
- Hérisson Social Club coordination@herissonsocialclub.fr
- Hérisson 1300 herisson1300@gmail.com
- Maison des Loisirs non communiqué
- PG-CTAM non communiqué
- Sauvegarde du Château de Hérisson schassociation@gmail.com
- S'Allier pour le Climat sallierpourleclimat@gmail.com
- Union Sportive Hérissonnaise usherisson@laposte.net
- UNRPA non communiqué
- Valorisation et promotion culturelles
de la Maison Mousse non communiqué

NOS ARTISANS

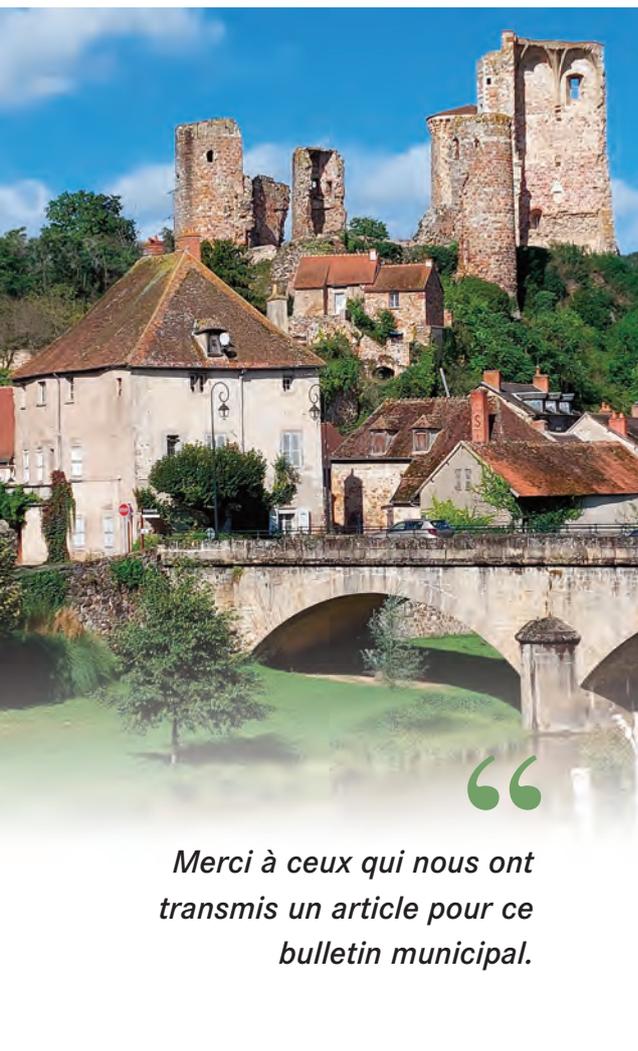
- Entreprise Jérôme ROY maçonnerie, couverture, 06 60 35 83 10 jeromeroy991@gmail.com
carrelage
- Patrice PERRIN tailleur de pierre 06 81 22 32 97 patrice.perrin10@orange.fr
- Stéphane FROGER mécanique 06 87 01 32 50
- Atelier Motoculture 03 réparation, entretien, 06 44 13 34 28 ateliermotoculture@gmx.fr
vente matériel
- Bridier Renovation multiservices brid.renovation@gmail.com
- Philippe THEVENON charpente et couverture 06 25 83 74 41

NOS ARTISANS D'ART

- Claire ELIE copie et restauration 06 02 08 83 40 claire.elie@outlook.fr
de tableaux anciens 06 59 40 43 57
- Entre la Terre poterie, céramique 06 60 84 24 10 entreleterre@hotmail.fr
Emilie GAVET
- Au fil de l'Aumance artisanat hugotcat@sfr.frPatrici
- Atelier d'art SPO créations orfèvre, bijoutière 06 64 31 10 40 contact@patricialemaire.fr
Patricia LEMAIRE
- Atelier Matéo CRÉMADES sculpteur sur parchemin 06 20 12 99 28

NOS COMMERCANTS

- Auberge Le Médiéval bar, restaurant 06 19 60 04 23 davidtouraud@gmail.com
David TOURAUD
- Le Charles Ville bar, petite restauration, 06 26 36 49 81 coccon.cornelis@skynet.be
brocante, boutique
- Vival épicerie 04 70 29 10 84 gpezotti@hotmail.fr
- Association Mémé Louise produits régionaux, buvette 04 70 29 08 85 association.memelouise03@gmail.com
- Le Royaume du Biscuit pâtisserie 07 86 12 63 61 leroyaumedubiscuit@gmail.com
- Ferme de Villatte huiles, farines, graines 06 06 92 51 08 uelu@bluewin.ch
Monika BARANDUM biologiques 06 14 07 49 55 monadun1@gmail.com
Ulrich FEHLMANN
- Le Champ de l'île maraîchage 06 88 96 98 46 lisa.ricard@gmail.com
Lisa RICARD et Josselin BONNEAU josselin.b@ilo.org
- Hedgelog, Liqueurs vente d'alcools 04 70 06 85 57 davidfaverot@wanadoo.fr
et Délicatesses
- Yolande PASQUET tabac, presse, jeux, services 04 63 82 01 53 yomajo03@aol.com
buvette
- La Petite Bouquinerie librairie 09 72 50 81 64
- L'Intemporel brocante 04 70 06 84 56 jean.gil2@wanadoo.fr
- Elisabeth CHALET élevage canin 04 70 06 84 79
- La Brocantine brocante 06 85 32 16 44



Merci à ceux qui nous ont transmis un article pour ce bulletin municipal.

Édito

/ 2 à 3

Finances

/ 4 à 7

Les actions du conseil municipal

/ 8 à 13

Vie communale

/ 14 à 27

Calendrier des manifestations

/ 28 à 29

Communauté de Communes et autres organismes

/ 30 à 37

Vie associative

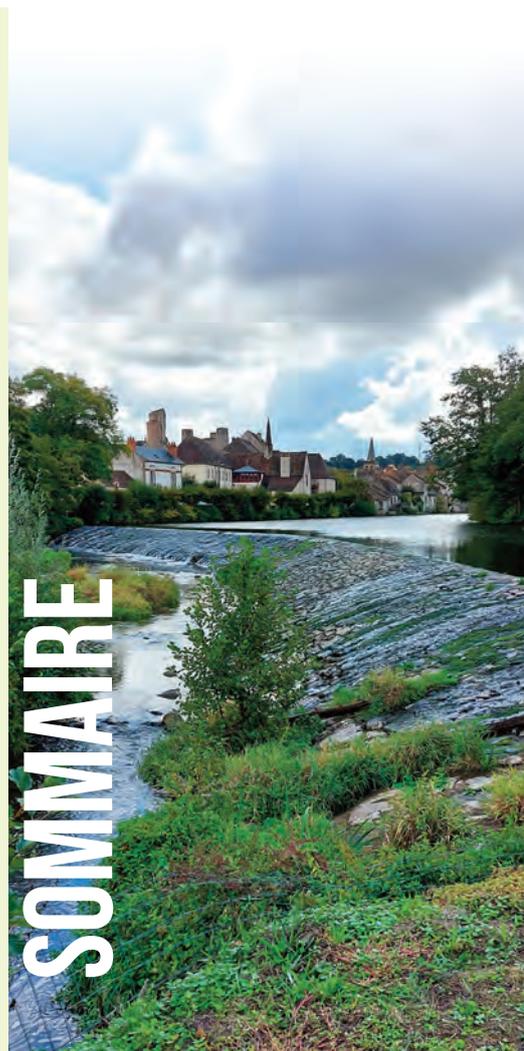
/ 38 à 54

Hébergements et gîtes

/ 55 à 56

Renseignements

/ 57



SOMMAIRE

“ JE VOUS PRÉSENTE AU NOM DE TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2024 !

Chères Hérissonnaises, chers Hérissonnais,

Que cette nouvelle année soit, pour toutes et tous, riche de projets accomplis avec succès, aux côtés de ceux de la Municipalité que nous souhaitons emprunts de solidarité et de développement en harmonie avec notre précieux environnement naturel et bâti. Plusieurs événements ont marqué l'action municipale en lien avec l'actualité nationale et locale.

C'est d'abord la **question énergétique** qui est au cœur de nos préoccupations personnelles ou collectives. Le conseil municipal s'est prononcé en décembre 2023 concernant l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables conformément à la demande de Madame la Préfète dans le cadre de la loi 10 Mars 2023.

Nous avons choisi de préserver les terres agricoles communales pour l'activité agricole et non pour la production énergétique. Le conseil municipal se positionne principalement pour la production d'énergie photovoltaïque sur les bâtiments agricoles et soutient les projets des agriculteurs dans ce sens. De même, le conseil municipal s'est prononcé pour les projets développant le potentiel hydraulique local, même restreint.

L'**agriculture** est un des piliers de notre économie et doit être soutenue. Nous souhaitons défendre ce secteur en favorisant ses missions fondamentales qui assurent notre indépendance alimentaire. L'élevage et la polyculture locale sont également les garants de nos paysages bocagers aux multiples bienfaits environnementaux. Nous disposons à Hérisson et ses alentours de plusieurs exploitations agricoles dont les activités sont complémentaires : du maraîchage à la production de viandes diverses, en passant par la culture

céréalière et la production laitière, nous avons la chance de pouvoir accéder à une nourriture locale. Des points de vente variés, épiceries, marchés, vente directe, existent dans le village, ils ne demandent qu'à être soutenus !

La question de l'**enfance** est également une de nos préoccupations.

Un **Relai Petite Enfance** porté par le centre social de Meaulne et la Communauté de Communes du Pays de Tronçais a été mis en place dans les locaux de l'école maternelle et propose des rencontres thématiques mensuelles pour les assistantes maternelles et les parents.

Lors de la **carte scolaire** 2023, une fermeture de classe a été annoncée pour le RPI Hérisson-Louroux-Hodement – Venas. La forte mobilisation des parents d'élèves aux côtés des élus a porté ses fruits : la mesure a été suspendue. Un sondage et une réunion organisés par les parents d'élèves du RPI ont révélé qu'une majorité se dégage pour le maintien de deux classes voire pour le regroupement de l'ensemble des classes à Hérisson. Le conseil municipal de Hérisson s'est prononcé positivement en ce sens. Selon l'avis général, une offre de service de qualité adapté à l'évolution de la société passe par une mutualisation des équipes et des équipements. Hérisson dispose d'une école neuve qui sera bientôt inaugurée : cet équipement a toutes les qualités pour recevoir la majorité des élèves du RPI, encadrés par une équipe enseignante et un personnel territorial travaillant de concert.

Nous poursuivons nos efforts pour que l'**offre de soins** soit meilleure pour les habitants de Hérisson. Malgré une pénurie nationale, nous nous efforçons de saisir toutes les opportunités possibles pour développer cette offre. L'accueil des professionnels bénéficie de toute

notre attention. Nous sommes ravis de pouvoir proposer des locaux à Monsieur Aurat, ostéopathe dans la Maison des Associations, et à Monsieur Radu, kinésithérapeute, au rez-de-chaussée de la mairie. Par ailleurs, le logement au-dessus de l'Office du Tourisme a été rénové par la Mairie en 2021 dans le but de fournir un logement à des professionnels de santé. C'est chose faite depuis le mois d'octobre 2023 : Monsieur Ezzaher loge à Hérisson durant son stage d'internat au cabinet de Meaulne. Je réitère mes remerciements aux habitants qui ont participé à l'aménagement final du logement avec quelques élus.

Les discussions se poursuivent au niveau parlementaire pour que des expérimentations telles que la création d'antennes de pharmacie voit le jour dans des villages comme Hérisson où à la désertification médicale s'ajoute l'absence de pharmacie. Nous suivons l'évolution des discussions entre l'ordre des pharmaciens et les représentants des élus et sommes en contact régulier avec le sénateur Rojouan à ce sujet. La solidarité s'est en attendant bien organisée au niveau local avec la livraison de médicaments au commerce à l'entrée de la rue de Gateuil et nous remercions les organisateurs de ce service à la population.

La coopération avec le cabinet des médecins libéraux de Meaulne se poursuit également. La commune a adhéré à la plateforme de recrutement « Docndoc » pour deux ans. Il s'agit de mettre en relation des médecins remplaçants avec les médecins en exercice afin de couvrir les remplacements temporaires des généralistes. Ce dispositif permet à des médecins qui cherchent à s'installer de découvrir notre territoire et en particulier notre commune, pour les inciter à s'installer définitivement.

L'EHPAD de Hérisson bénéficie enfin depuis le mois de Juin 2023 d'une nouvelle directrice : nous souhaitons la bienvenue à Madame Valérie Madet !

La **vie économique locale** a été marquée cette année par plusieurs événements.

La reprise de l'auberge « Le Médiéval » par David Touraud est une excellente nouvelle pour Hérisson ! Marie-Laure Briqué a en effet pris sa retraite au printemps 2023 : nous la remercions chaleureusement d'avoir œuvré sans relâche pendant quatre décennies au cœur du village. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Touraud et son équipe qui n'ont pas ménagé leurs efforts au cours de leur première saison estivale.

Nous saluons aussi l'arrivée de Madame Patricia Lemaire, orfèvre-joaillière, qui a fait l'acquisition de l'ancien salon de coiffure pour en faire son atelier-boutique.

L'équipe des artisans d'art s'étoffe maintenant à Hérisson : après Claire Elie, restauratrice, Emilie Gavet, céramiste, Patricia Lemaire, orfèvre-joaillière, les artisanes de la boutique saisonnière « Au fil de l'Aumance », c'est avec plaisir que nous allons bientôt découvrir Matéo Crémades, sculpteur sur parchemin, dans la boutique communale rue Gambetta.

Un nouveau commerce d'antiquités a ouvert ses portes au cœur du village : « la Brocantine » de Mme Serveau ouvre régulièrement ses volets depuis l'été dernier.

Enfin, le commerce multi-services tabac-presse-Française des Jeux a développé une activité de buvette lors de l'été 2023 : cette offre complète celle des trois autres buvettes du village et l'ensemble de celles-ci permet une amplitude d'ouverture optimale pour la saison touristique.

Ces nouvelles activités consolident l'offre commerciale du village qui reste variée malgré les aléas économiques : épicerie, pâtisserie, lieux de restaura-

tion et de buvette, commerce multi-service, boutiques de produits locaux, brocantes, ateliers-boutiques d'art témoignent du dynamisme commercial de notre localité, aux côtés des artisans implantés par ailleurs dans le village.

Le conseil municipal s'est prononcé pour l'acquisition de l'ancien bâtiment de la pharmacie. Par l'achat de ce bâtiment, nous souhaitons prioritairement favoriser l'installation d'une nouvelle boulangerie ou d'un commerce de proximité essentiel pour notre village.

La saison 2023 a été un excellent crû pour l'**activité touristique**, ainsi qu'en témoigne la fréquentation en forte augmentation au camping municipal. Le site est particulièrement apprécié des visiteurs, tout comme l'accueil et le dynamisme de l'employée municipale, Patricia Guillaumin ! Je remercie également Chrystelle Blanchard, permanente et Amy Holierhoek, saisonnière, de l'Office de Tourisme Intercommunal pour leur accueil des touristes.

Grâce au dynamisme associatif mais également grâce à son patrimoine naturel et bâti remarquable, notre Petite Cité de Caractère bénéficie d'une **visibilité régionale et nationale** relayée par les médias locaux et nationaux. En 2023, des articles sont en effet parus dans la presse locale et régionale mais également au niveau national dans le grand quotidien « Le Monde », dans les revues spécialisées « Beaux-Arts » et « Découvertes et Patrimoines ». L'émission « Carnets de campagne » de la radio nationale France Inter a mis en valeur le parcours sonore « De visages en rivages » créé par Olivier Longres et financé par le Pôle d'Equilibre Rural et Territorial du Pays de la Vallée de Montluçon, disponible sur application numérique : ce parcours mixte des témoignages de Hérissonnais sur l'Aumance et la découverte de points de vue remarquables du village.

Nous avons également convié la population à plusieurs **réunions publiques**.

D'abord sur la thématique de l'environnement : végétalisation du village, piétonnisation, gestion des déchets, préservation de nos ressources naturelles.

Parallèlement, nous avons organisé une réunion d'information fin 2023 concernant les travaux de rénovation extérieure et notamment énergétique des habitations. Parmi les intervenants, l'architecte des Bâtiments de France a rappelé la spécificité du village de Hérisson qui dispose d'un règlement d'urbanisme contraignant les aménagements extérieurs. Si la pose de panneaux solaires sur les toitures, de matériaux PVC ou aluminium pour les huisseries n'est pas autorisée, l'utilisation d'autres matériaux d'isolation en faveur des économies d'énergie est possible. Des financements de la Fondation du Patrimoine et du Département sont mobilisables. Le secrétariat de mairie tient à votre disposition les contacts nécessaires.

Le bulletin municipal vous offre cette année encore un aperçu du dynamisme remarquable des associations de notre village, que la Mairie accompagne de manière forte tant au niveau logistique qu'administratif.

L'agenda 2024 des manifestations promet de belles réjouissances festives et conviviales au cœur du village. De nombreuses thématiques seront développées, permettant ainsi de satisfaire tous les goûts et toutes les curiosités.

Les difficultés inhérentes à l'action publique n'entament en rien notre enthousiasme pour la conduite de la commune. Je remercie sincèrement les personnels municipaux pour leur engagement, ainsi que les élus mobilisés à mes côtés pour servir notre village.

Je vous souhaite encore une bonne et heureuse année 2024 !

Le Maire, Stéphanie Cusin-Panit

LES INVESTISSEMENTS

Différents **travaux** d'entretien et d'aménagement ont été réalisés l'an passé dans le village.

Les services techniques réalisent au quotidien un suivi des équipements communaux. Leurs domaines d'action est variée : voirie communale, bâtiments communaux, entretien des cimetières et des espaces verts, aide logistique aux associations... Ils sont toujours en alerte dans la commune et répondent présents à tout moment pour faire face aux urgences.

La Commune de Hérisson réalise des investissements sur ses fonds propres par la **maîtrise de ses dépenses de fonctionnement** afin de dégager un **excédent d'investissement** permettant de concrétiser différents programmes pour le développement et l'embellissement du village. Le recours à l'emprunt est en effet limité pour ce mandat.

Les charges de fonctionnement sont pourtant toujours plus lourdes pour les communes, Hérisson ne fait pas exception : augmentation du coût des matières premières, des carburants et combustibles, hausse du prix de l'électricité.

C'est donc grâce à une politique de maîtrise des dépenses et au soutien de l'Etat, du Département, de la Région et de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais que nous pouvons investir : nous les remercions particulièrement.

DES TRAVAUX ACHEVÉS EN 2023

AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS

L'aménagement des abords de la mairie a permis la reconstruction partielle et la végétalisation du mur de soutènement face aux ateliers municipaux ainsi que la **transformation des toilettes pour Personnes à Mobilité Réduite**.

*Coût global du projet : 62 548,88 € HT soit 74 903,43 € TTC
Subventions 80 % : 35 % Etat, 30 % Département, 15 % Communauté de Communes
Auto-financement 20 % : 12 509,78 € HT*

Mur de soutènement : reconstruction à l'identique par l'entreprise SOULLIER

Réaménagement toilettes publiques avec accès PMR : Maçonnerie Entreprise SOULLIER, Menuiserie SARL MARCADIER, Plomberie/Sanitaires : Entreprise Poisson Vallon-en-Sully, Modification branchement eau potable SEA Vallon-en-Sully

*Achat de végétaux : Pépinières de l'Aumance Cosne d'Allier
Mobilier urbain : COMAT ET VALCO pour 2 corbeilles de tri sélectif ; Les Jardins de Callunes pour 3 bacs en acier corten*

VOIRIE : ALLÉE JEAN MACE, CHEMIN DU BREGNON, CHEMIN DES CASSONS, CHEMIN DE MITONNIÈRE, CHEMIN DES OISEAUX

L'année 2023 a été marquée par plusieurs programmes de voirie : les deux premiers relèvent des compétences communales, les suivants de la compétence intercommunale.

Allée Jean Macé : l'entreprise COURROUX de Vallon-en-Sully

La chaussée a été reprise et rénovée, une haie a été plantée par les écoliers.

*Coût global du projet : 6 064,31 € HT soit 7 227 € TTC
Subventions 50 % : Communauté de Communes
Auto-financement 50 % : 3 032,16 € HT*

Chemin du Bregnon : l'entreprise COLAS de Toulon sur Allier

*Coût global du projet : 3 641,25 € HT soit 4 369,50 € TTC
Auto-financement 100%*

Chemin des Cassons et Chemin de Mitonnière : entreprise COLAS, Toulon sur Allier

*Coût global du projet : 60 245,40 € TTC
Financement Communauté de Communes : 100 %*

Chemin des Oiseaux : entreprise COURROUX, Vallon-en-Sully

*Les potelets posés en 2021 ont été ôtés, le chemin profilé.
Coût global du projet : 3 528 € TTC
Financement Communauté de Communes : 100 %*

Signalétique : entreprise C'toucom, Yzeure

Les flèches signalétiques ont été complétées ou réactualisées en fonction des nouveaux commerces.

Coût global du projet 2 784 € TTC

Financement Communauté de Communes : 100 %

VOIRIE : ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Le tracteur communal a été acquis il y a 25 ans. Malgré un entretien régulier, son fonctionnement était devenu aléatoire. Après deux ans de réflexion, le conseil municipal a opté pour l'acquisition d'un tracteur neuf de la marque CLAAS chez l'entreprise BOUDET à Verneix.

Coût global du projet : 98 000 € HT soit 117 600 € TTC

Coût après reprise de l'ancien tracteur : 90 000 € HT

soit 107 640 € TTC

Subvention : 39%

Communauté de Communes : 31 200 € HT

Auto-financement 61% : 58 800 € HT soit 70 324 €

AMÉNAGEMENT D'UNE CUISINE A L'ESPACE HELENE ET JACQUES GAULME

Le local technique à gauche de la scène a été aménagé de manière à permettre le réchauffage des plats ainsi que le nettoyage des ustensiles et couverts.

Coût global du projet 16 482 € HT soit 19 778 € TTC

Subventions 72 % : 27 % Etat, 30 % Département, 15 % Communauté de Communes

Auto-financement 28 % : 4 554,50 € HT

Raccordement des eaux usées : SEA Vallon-en-Sully

Electricité/plomberie : Entreprise ARBAT Theneuille

Mobilier : GC2M, Saint-Victor

RENOVATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL 18 RUE GAMBETTA

Divers travaux de rénovation ont été réalisés par l'entreprise Baptista Rénovation.

Coût global du projet : 3341 € TTC

Auto-financement 100 %

DES TRAVAUX INITIÉS EN 2023 QUI SE TERMINENT EN 2024

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

L'enfouissement des réseaux basse tension et télécom dans le centre du village est en phase d'achèvement.

La réception des travaux est prévue pour début 2024.

A la mise en place de 7 candélabres côté pont submersible et 5 du côté de l'EHPAD vont s'ajouter des candélabres rue Jean Jaurès et Quai de l'Aumance.

Budget total des travaux : 285 961 € / Participation du SDE 64 % : 181 993 €

Subvention Région (programme « Villages remarquables ») 13 % : 36 125 € / Auto-financement 23 % : 67 843 €

RÉNOVATION DE LA FAÇADE DE LA BOUTIQUE COMMUNALE RUE GAMBETTA

La boutique communale Rue Gambetta présente un déficit important d'isolation par ses menuiseries. Un programme de rénovation est engagé qui consiste au remplacement de la fenêtre à l'arrière de la boutique ainsi que celui de la vitrine à l'identique.

Coût global du projet : 16 480 € HT soit 19 776 € TTC / Subvention Communauté de Communes, 45 % du HT : 7500 €

Auto-financement 65 % : 8 980 € HT

Menuiserie : Entreprise JAMET Ainay-le-Château

DES PROJETS POUR 2024

Grâce aux services de la Préfecture, nous avons obtenu auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le financement à 100 % d'une étude menée par le bureau SETEC. Cette étude nous a permis d'établir une programmation des investissements. Toujours grâce au concours de l'Etat, notre commune a été identifiée pour faire partie du programme « Villages d'Avenirs » qui va entraîner un accompagnement technique pour la mise en œuvre de nos projets.

Nous avons organisé une réunion publique le mardi 23 janvier à 19h30 afin de présenter les travaux envisagés à la population et d'échanger sur ceux-ci. Trois thématiques sont retenues. D'autres réunions de concertation avec la population auront lieu.

LES ESPACES PUBLICS DU HÉRISSEON DE DEMAIN

- la rénovation des venelles du centre historique : après les travaux d'enfouissement réalisés en 2023-2024, nous souhaitons un revêtement qualitatif et esthétique dans les venelles ainsi qu'une végétalisation de celles-ci ;
- la poursuite de la végétalisation du village : par d'autres plantations notamment le long du mur d'enceinte sur les quais, le long du mur de soutènement allant de l'Eglise à la Place Suzanne Blanc, le long du mur sur le parking du château ;
- l'entretien du Parc Louis Bignon ;
- la création d'un chemin de randonnée dans la forêt communale des Madeleines pour réaliser une boucle accessible depuis le village en partant du Cube ;

LA MOBILITÉ ET LE STATIONNEMENT

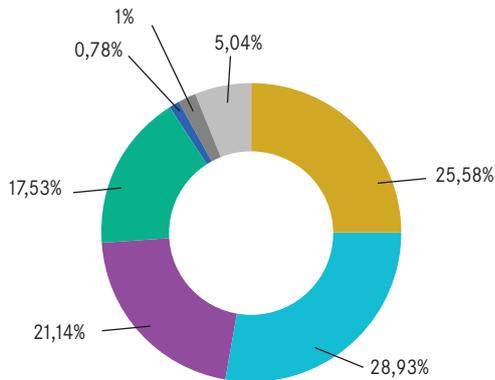
- l'aménagement d'un espace de stationnement à l'arrière de l'EHPAD et de la Mairie afin de permettre la piétonnisation saisonnière du centre médiéval ;

LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, TOURISTIQUES SUR LA COMMUNE

- la destination des locaux commerciaux acquis par la commune : l'ancienne buvette bourbonnaise acquise par la commune en 2023, va faire l'objet d'une rénovation complète en 2024 (L'objectif est de trouver un repreneur des lieux qui installerait une activité répondant aux besoins de la collectivité) ; le local de la pharmacie : boulangerie et/ou commerce multi-services
- les travaux d'entretien du clocher Saint-Sauveur et la programmation des travaux de sécurisation des ruines féodales du Château.

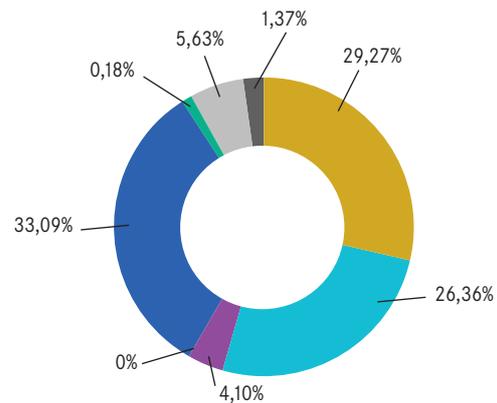
Après la signature d'une convention pluriannuelle avec l'association Sauvegarde du Château de Hérisson lui déléguant une partie de la Maîtrise d'Ouvrage, la Mairie a réuni début 2023 l'ensemble des partenaires (DRAC, Architecte des bâtiments de France, Conseil départemental, Fondation du Patrimoine) associés à la sécurisation du château pour établir une marche à suivre dans la réalisation des différents travaux. La Mairie va maintenant financer un diagnostic patrimonial mené par un architecte des monuments historiques qui permettra d'identifier les travaux de sécurisation incontournables et donc prioritaires.

LE BUDGET 2023



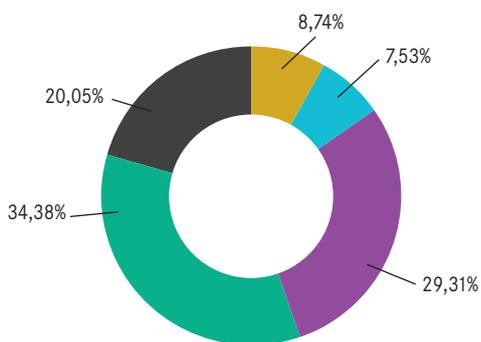
Dépenses de fonctionnement (en euros)

Charges à caractère général	262 170,59
Charges de personnel et frais assimilés	296 500,00
Atténuations de produits	216 683,00
Autres charges de gestion courante	179 679,00
Charges financières	8 000,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	10 206,00
Virement à la section d'investissement	51 631,00
TOTAL DÉPENSES	1 024 869,59



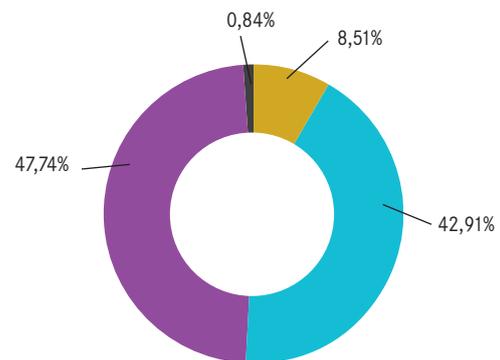
Recettes de fonctionnement (en euros)

Atténuations de charges	1 800,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	57 650,00
Impôts et taxes	14 000,00
Impositions directes	300 000,00
Dotations et participations	270 200,00
Autres produits de gestion courante	42 050,00
Produits financiers	3,00
Excédent de fonctionnement reporté	339 166,59
TOTAL RECETTES	1 024 869,59



Dépenses d'investissement (en euros)

Emprunts et dettes assimilés	53 010,00
Immobilisations incorporelles	45 668,00
Immobilisations corporelles	177 839,34
Immobilisations en cours	208 566,00
Déficit d'investissement reporté	121 620,66
TOTAL DÉPENSES	606 704,00



Recettes d'investissement (en euros)

Virement de la section de fonctionnement	51 631,00
Dotations, fonds divers et réserves	260 308,00
Subventions d'investissement reçues	289 662,00
Amortissements des immobilisations	5 103,00
TOTAL RECETTES	606 704,00

Les actions du conseil municipal

HOMMAGE À CHRISTIAN FOURNET, CONSEILLER MUNICIPAL

Notre collègue, notre complice, notre ami.

Elu depuis Mars 2020, Christian a participé à la vie communale avec la générosité qui le caractérise. Christian a mis ses compétences professionnelles d'architecte paysager au service de notre village et a rapidement pensé, formulé, suscité l'adhésion de tous pour la mise en œuvre d'un projet de végétalisation durable pour Hérisson.

Christian s'est proposé pour nous représenter au Syndicat Mixte Eau et Assainissement Nord Rive Droite du Cher, mais aussi auprès de l'association nationale des Petites Cités de Caractère, deux organismes dont il était membre des bureaux ou encore comme représentant du village auprès des Communes Forestières.

A côté de ses délégations auprès de nos partenaires, il a particulièrement contribué à enrichir nos débats dans les



commissions communales et dans les conseils municipaux.

Son engagement était sincère et réel.

Sa parole était mesurée et juste.

Son sens de l'écoute et son respect des personnes ont guidé son engagement.

Son souci de l'action commune au-delà des divergences de points de vue était permanent.

Discret et attentif, sensible et généreux...

Son engagement se rappellera à nous lors de nos débats à venir.

Un immense MERCI à Christian.

Sa disparition nous meurtrit. Nous partageons la peine de son épouse, de ses enfants et petits-enfants.

Nous sommes présents à leurs côtés et le serons encore à l'avenir.

NOTRE PERSONNEL COMMUNAL

En 2023

Les services municipaux ont été modifiés cette année suite à trois arrêts maladie. L'accueil au public a été réduit mais le fonctionnement maintenu et les programmes d'investissements poursuivis grâce aux élus mobilisés mais aussi aux différents agents qui ont répondu présents lors de cette situation difficile. Un bel élan de solidarité qui nous touche.

Merci tout d'abord à Sylvaine de Frémont qui a poursuivi ses missions en faisant preuve d'un engagement sans faille pour la commune de Hérisson.

Merci à Martine Nowak, secrétaire remplaçante dans une autre commune du Pays de Tronçais, qui traite les dossiers d'urbanisme et d'état civil, au personnel de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais, ainsi qu'à la commune de Haut-Bocage pour leur aide ponctuelle, et enfin merci au Centre de Gestion de l'Allier.

Marie Maillary, secrétaire de mairie à Huriel, rejoint notre collectivité à partir du mois d'Avril.

Mme de Frémont, qui doit faire valoir ses droits à la retraite en 2024, forme en complément du Centre de Gestion de l'Allier, Lou Alleyrat, agent d'accueil, depuis le 11 janvier dernier.

Merci également à Mickael Michoux qui a répondu immédiatement présent pour un remplacement long au service technique et qui a fait preuve d'un bel engagement pour sa commune.

De jeunes Hérissonnais sont venus renforcer les services techniques l'été dernier pour des travaux d'entretien du village : nous remercions là encore Lilian Alinot, Agathe Bernon, Eglé Carteron, Nathan Collange, Eloïse Dumery, Killian Touraud.



MICHEL BERNARDON (1940-2023) UNE VIE BIEN REMPLIE À HÉRISSEON

Michel Bernardon est né à Hérisson en avril 1940. Il est resté toute sa vie fortement attaché à son village dont il était amoureux : il était fier de son histoire, de sa richesse patrimoniale, de sa biodiversité et de la vallée de l'Aumance. Accompagné par son épouse Raymonde, originaire de St Bonnet Tronçais, il fut un pâtissier réputé qui ne refusait jamais un conseil. Il arrêta son activité professionnelle en 2000 et se consacra alors bénévolement aux activités de différentes associations locales. Il aimait accueillir et aider les nouveaux arrivants. Ancien combattant en Algérie, il était porte drapeau de l'association PG CATM depuis le début de sa retraite. Conseiller municipal de 2001 à 2008, il représentait également la commune auprès de la « paroisse du bon pasteur » de Villefranche.

Membre du bureau de la Maison des Loisirs durant de nombreuses années, il participait activement à la vie de l'association. Michel était toujours présent pour aider, garder les salles d'exposition, participer aux conférences et aux sorties nature.

Toujours disponible et prêt à rendre service, il se passionnait pour toutes les nouvelles activités dans le village, rappelant, quand nécessaire, les décisions et évolutions du passé. Il louait une maison, au pied du château, à l'association « Mémé Louise » ayant pour but la promotion des produits locaux.

Son activité et son aide matérielle furent très appréciées au sein de l'association SCH (sauvegarde du château de Hérisson) qui en a fait son Président d'honneur.

Michel,
tous tes amis te regrettent, toi qui étais devenu au fil du temps la mémoire de notre village.

BOURBON'NET

Le bus numérique France Service la Bourbon'NET est un outil itinérant au service du territoire. La Bourbon'NET propose deux missions, gratuites qui peuvent être envisagées en individuel ou en atelier de groupe :

- la découverte des outils numériques et l'aide à l'informatique,
- l'aide aux démarches administratives en ligne.

Ateliers possibles : découverte des outils informatiques, Internet et ses dangers, création de comptes en ligne (administratifs ou marchands), enregistrement et classement de photos, création et envois de mails, classement de fichiers, création de documents Word.

Le bus itinérant la Bourbon'NET sera présent à Hérisson en 2024, devant la mairie :

- le vendredi 16 février,
- le vendredi 29 mars,
- le vendredi 17 mai,
- le vendredi 28 juin,
- le vendredi 9 août.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'ilot numérique installé à l'Agence Postale Communale grâce à la collaboration entre la mairie et « La Poste » connaît un franc succès. Ce matériel informatique (ordinateur, scanner et imprimante) est mis à la disposition des Hérissonnais-ses. Agnès Bar jusqu'en juin, puis Lisa Ricard et à présent Sylvie Buffet se sont relayées pour venir en aide aux personnes. Vous pouvez y réaliser, vous-même ou avec l'aide du personnel communal présent, vos formalités administratives, vos travaux numériques dont les photocopies etc... Les associations hérissonnaises ont à présent, également, accès à ce service.

Horaires :
Du lundi au jeudi : 15h - 18h30
Vendredi : 9h - 12h30

Les actions du conseil municipal

PÊLE-MÊLE



Le mur de soutènement

En janvier 2022, le mur de soutènement situé derrière la mairie s'écroulait. Il a été reconstruits avec rajout de renforts destinés à empêcher un nouvel affaissement. Ce mur a été végétalisé sur toute sa longueur.

La neige nous a rendu une petite visite cet hiver !



Janvier :

pose de filets anti-pigeons.



1^{er} février 2023 :

Manifestation à Yzeure contre la fermeture d'une classe ou d'une école sur le RPI



Le traditionnel repas des Aînés :

30 mars 2023



2023 : L'année vélo

Le 22 avril : Départ et Arrivée de la Boucle de Tronçais à Hérisson

Le 12 juillet : Passage du Tour de France à « Chat Pendu ».



Exposition Henri Fronty,

Salle d'Exposition du Musée du 29 avril au 8 mai
Le jazz dans les années 60-70.



Avenue Marcellin Simonnet :

des potelets pour mieux gérer le stationnement

Les actions du conseil municipal



**Nouveaux
panneaux de
signalisation**



Toilettes publiques

Le bloc sanitaire situé près de l'église a été transformé en toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les Marchés Estivaux

Pour la 3^{ème} année les mardis de la saison estivale de 17h à 21h.

Ambiance chaleureuse !



Les cérémonies

du 8 mai et
du 11 novembre



La Fête de la St Loup

Majorettes et feu d'artifice



Les actions du conseil municipal

Événements



SALON DU CHOCOLAT VERTUEUX

8 et 9 avril 2023, que d'agitation aux 4 coins du village médiéval ! De grand matin, les enfants sont partis à la recherche de petits œufs en polystyrène, dissimulés un peu partout, pour une grande chasse gourmande.

De retour à l'Espace Hélène et Jacques Gaulme, les plus assidus d'entre eux - bien aidés par leurs parents - repartaient avec un beau sachet de chocolats vertueux.

Durant tout le week-end, plus de 800 personnes ont poussé la porte de la salle des fêtes pour découvrir ce chocolat si particulier, vrai, authentique et surtout solidaire.

Initié par Mr Pascal du Royaume du Biscuit, ce salon du chocolat est unique en France. Il ne rassemble que des petits artisans ayant développé une filière éthique avec les pays producteurs de cacao.

Chaque matin, une conférence fait immédiatement entrer le public dans le vif du sujet : esclavage des enfants, déforestation massive,

extrême pauvreté des paysans, sols et organismes empoisonnés par les pesticides... La face cachée du chocolat est bien sombre.

Pour consommer de manière éveillée et responsable, Mr Pascal a invité une dizaine de chocolatiers passionnés qui ont choisi de remettre l'humain au centre de leurs préoccupations. Ici le chocolat aide à reboiser le Togo, là il permet de créer de l'emploi au Cameroun.

Invitée d'honneur de cette 1^{ère} édition consacrée à Madagascar, l'école de chocolaterie Edenia a fait spécialement le déplacement depuis Antananarivo. Son fondateur Achille nous explique comment il redonne de la fierté aux planteurs et leur permet de sortir de l'extrême pauvreté en transformant et valorisant leur cacao, réputé comme une des meilleurs du Monde et pourtant acheté une misère par les chocolatiers des grandes villes.

Encore mieux, grâce à sa gourmandise, le public contribue à forer des puits, construire des écoles et un dispensaire, et même nourrir les populations de villages malgaches ravagés par 3 cyclones consécutifs en 3 ans.

Ce chocolat éthique, vous le retrouvez enfin dans les lots de la tombola de l'Amicale des Écoles.

Rendez-vous est donné samedi 30 et dimanche 31 mars 2024, pour une 2^{nde} édition qui s'annonce encore plus gourmande. De nouveaux artisans seront présents, à l'image de Natex Chocolat, filière solidaire avec le Togo dont l'atelier est installé dans la Dombes.

Horaires : 9h30-21h le samedi, 9h30-19h le dimanche.

2€ l'entrée, gratuite pour les moins de 16 ans.

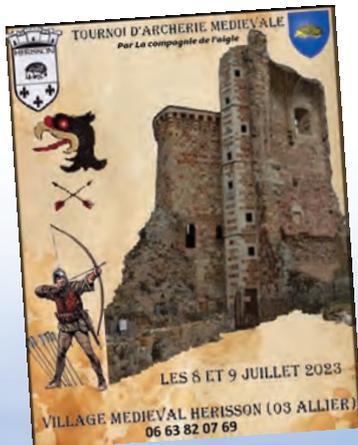
Chocolat chaud offert, toutes les activités et ateliers gratuits (hors chasse aux œufs).

Lionel BERTHET pour Mr PASCAL

LA COMPAGNIE DE L'AIGLE

Focus sur le premier tournoi d'archerie médiévale organisé par La Compagnie de l'Aigle (basée en Charentes Maritimes) dans la Petite Cité de Caractère de Hérisson.

La municipalité nous a mis à disposition l'ensemble du château ainsi que la salle des fêtes pour réaliser ce tournoi les 7 et 8 Juillet 2023 ; qu'ils en soient ici remerciés.



Cinquante quatre archers, costumés et équipés, venus d'un peu tous les coins de France se sont affrontés pendant ces deux jours et ont rivalisé d'adresse en appréciant le village, les différentes épreuves, et le cadre du château. Les membres de la Compagnie de l'Aigle sont unanimement satisfaits du bon déroulement de leur tournoi et de l'accueil qui leur a été réservé localement.

Ils vous donnent rendez-vous les 6 et 7 Juillet 2024 pour un nouveau tournoi d'archerie dans d'aussi bonnes conditions.

Pour le président Mr Gérard DRILLON :
le trésorier, Mr Didier Kremenski



Environnement

POINT SUR LE COMPOSTAGE

Le compostage pour les déchets ménagers est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024. Les déchets organiques représentent 40% à 60% de la poubelle moyenne d'un ménage. La pratique du compostage est une pratique économique et environnementale : elle permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimiques, diminue la quantité de déchets ménagers produits et limite les coûts liés à l'élimination des déchets.

Le printemps est propice au démarrage du compost.

Il existe trois techniques de compostage :

- en bac individuel ou collectif, en lombricomposteur, pour les déchets ménagers
- en tas, idéal pour les déchets verts
- en surface, on dispose les déchets sur le sol du potager. Les déchets vont se décomposer sur place, fertiliser et améliorer la terre.

Un bon compostage demande un apport de 50% de déchets azotés (déchets de cuisines, d'animaux herbivores, fruits, herbes de tonte) et 50% de déchets carbonés (branchages de haies, petites quantités de cendres, coquilles de noix, écorces, feuilles mortes, papiers) arrosés. Il faudra également l'aérer et le brasser.

Le compostage en bac collectif

Pour les personnes ne pouvant pas installer un composteur individuel chez elles, 3 solutions vous sont proposées :

- Le SICTOM de Cérilly va mettre en place deux « CityCompost ». Ce sont des composteurs partagés. Les « CityCompost » sont installés par paire. Pendant 4 mois, les usagers déposent leurs biodéchets dans le 1^{er} « CityCompost » pendant que le compost mûrit dans le 2nd. Le compost mûr dans le 2nd est alors collecté et valorisé sur le territoire. Les 4 mois suivants, on bascule : les biodéchets sont déposés dans le 2nd « CityCompost » vide pendant que le compost mûrit dans le 1^{er} plein.



- Lisa et Josselin proposent un compostage public au « Champ de l'Île », et une récupération - des déchets compostables sur le marché de Hérisson du vendredi.
- Rudy Holierhoek prépare un emplacement sur son site pour la collecte de vos déchets ménagers.

Le lombricomposteur

Le lombricompostage est une technique qui utilise l'activité biologique des vers de terre spécifiques pour transformer les déchets organiques en un compost de qualité.

Il se pratique à l'aide d'un lombricomposteur, que vous pouvez trouver dans le commerce ou sur internet.

Les vers de compost placés à l'intérieur vont se nourrir des déchets organiques et les transformer en compost. Les vers utilisés sont des vers rouges que l'on trouve dans le compost d'extérieur, dans le fumier ou en forêt (*Eisenia Foetida*, *Eisenia Andrei* et *Eisenia Hortensis*). Il est essentiel de n'utiliser qu'une de ces trois espèces.

Il est en général compartimenté et composé de plusieurs bacs (étages) percés de trous permettant aux vers de circuler de l'un à l'autre ainsi que l'aération.

Le lombricomposteur est simple à utiliser. Il peut se placer à l'intérieur de l'habitation (buanderie, garage...) ou à l'extérieur dans certaines conditions (balcon, terrasse, véranda...)

Quelle que soit la méthode que vous adopterez, la planète vous remerciera !

INFO COMPOSTAGE PAR RUDY HOLIERHOEK :

Attention aux plastiques !

À partir de 2024, il est interdit de mettre nos déchets alimentaires dans votre poubelle. Voilà, voilà, quand on a dit cela, que fait-on ? !!!

Si vous avez du terrain : un petit coin pour le compost va de soi,

Si vous avez des poules ou un cochon : vous avez la solution miracle,

Si vous avez un chien : il sera heureux et tant pis pour son surpoids...

Si vous n'avez rien de tout cela, comment allez-vous faire ?

Deux solutions sont envisagées sur notre commune (un groupe de travail planche sur le sujet) :

- des composteurs collectifs seront mis en place par le SICTOM et la mairie (voir article mairie)

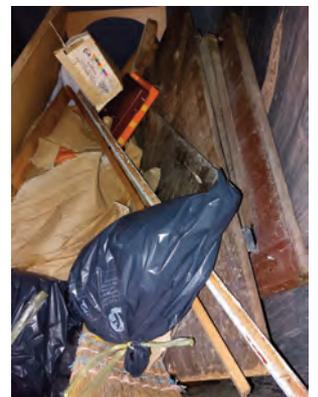
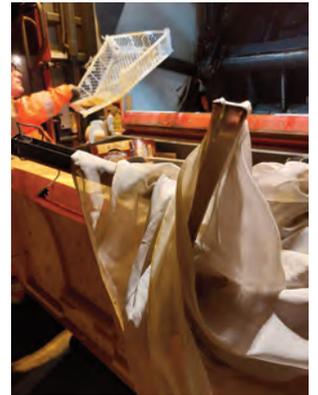
- une collecte sera proposée par plusieurs d'entre nous qui ont du terrain, des animaux, et surtout envie d'avoir du compost.

Beaucoup d'entre nous ont déjà une bonne expérience, et seront prêts à vous aider...

Mais un point nous paraît important : le plastique !!!

Même avec l'enthousiasme du tri, nous trouvons toujours des étiquettes de fruits, des attaches de paquets, des petits bouts d'aluminium qui échappent à notre vigilance du quotidien.

Tous ces petits éléments non triés deviennent à terme du microplastique susceptible d'être ingéré par nos animaux et nous, de polluer le sol, voir la nappe phréatique...



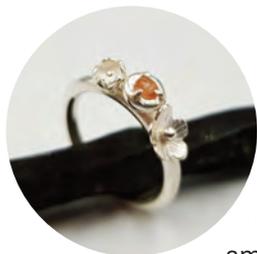
PLANTATION D'UNE HAIE BOCAGÈRE À L'ÉCOLE

En collaboration avec « Mission Haies », pour la conception et la fourniture des plans, en mars 2023, les agents municipaux, les enseignantes et personnels de l'école ainsi que les enfants ont planté une haie bocagère sur le côté du bâtiment de l'école.

Cette haie bocagère est constituée de végétaux locaux, sauvages, variés et résistants : noisetiers, sureaux noirs, néfliers, cornouillers, pruneliers... Elle protégera l'école du vent et du soleil.



Commerçants



PATRICIA LEMAIRE

Première année à Hérisson. J'ai installé mon atelier à Hérisson en juin 2023 et espère faire de ce lieu un espace de rendez-vous pour les amoureux des beaux objets, les curieux du bijou contemporain et les rêveurs de singularité.

J'ai proposé tout au long de la saison un éventail de pièces parfois faciles, parfois très conceptuelles mais j'ai eu le plaisir de connaître un accueil souvent intéressé et une écoute généreuse. Présenter ses créations est en tout cas un merveilleux moyen de rencontrer des gens formidables, capables de comprendre ou de ressentir de belles émotions. La notion de partage est importante.

Il en est même, hommes et femmes qui ont décidé de passer commande de créations uniques et tout à fait originales

En décembre j'ai fait le choix de nouveautés, serties de pierres de couleur, ou plus brutes unisexes, des créations que j'élabore et réalise dans mon atelier et qui sont toujours fabriquées à la main de façon qualitative et respectueuse.

En 2024 de nombreux projets s'inscrivent déjà dans le calendrier.



Début avril avec la galerie Maison Parisienne, je prendrai part à un très gros évènement à Paris en parallèle de l'exposition d'une pièce sculpturale au PAD, Paris Art Design.

En même temps l'atelier SPO Créations Patricia Lemaire participera aux JEMA du 2 au 7 avril autour du thème « sur le bout des doigts », présence virtuelle grâce à la merveilleuse céramiste animalière Emilie Gavet qui accueillera très aimablement une présentation numérique de mon travail dans son espace !!!

Au mois de mai l'atelier se délocalisera à Pezenas dans l'Hérault pour animer une masterclass autour de la parure et du papier.

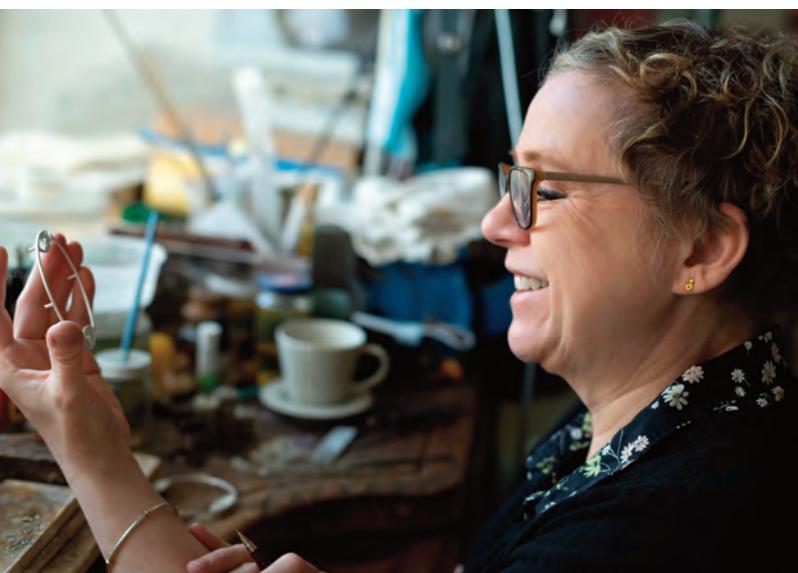
Enfin je vais démarrer au printemps un travail de recherche expérimentale sur les matériaux locaux dans la création de bijoux contemporains, je vous invite à venir en parler et peut être suivre ces recherches avec moi.

Je vous recevrai avec plaisir.



OUVERTURE

- **DU 12 janvier au 31 mars 2024**
les vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
les samedi et dimanche de 14h à 18h
- **d'avril à novembre 2024**
les mercredi et jeudi de 14h30 à 19h
les vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h,
les samedi de 11h à 12h30 et de 14h30 à 19h,
les dimanche de 11h à 12h30 et de 14h30 à 18h
- **En décembre 2024 (sous réserve)**
du 1^{er} au 23
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
les dimanche de 14h30 à 18h



Atelier – Boutique d'Emilie Gavet ENTRE LA TERRE

L'Atelier - Boutique a fêté ces deux ans, le 19 juin dernier. L'année 2023 a été assez intense avec l'exposition à la médiathèque de l'Astrolabe à Melun (77) en octobre dernier. Une trentaine de pièces : sculptures animalières, bas-reliefs et humanisés ont été créés spécialement pour cet événement, vous pouvez en admirer certaines au magasin.

Afin de mieux vous accueillir, la Boutique a fait peau neuve...

Le site internet a été entièrement remanié afin de le rendre plus attractif et interactif.

Des reproductions de bas-reliefs sont maintenant disponibles sous forme de carte papier et je vous réserve quelques surprises pour 2024.

Les cours pour adultes et enfants, à partir de 7 ans, se poursuivent.

Les cours des adultes se déroulent les mardis matin et après-midi ainsi que le mercredi soir. Ceux des enfants ont lieu le mercredi après-midi ; ces horaires sont non exhaustifs et si vous êtes disponible à un autre moment, n'hésitez pas à m'en parler.

La Boutique vous accueille d'octobre à juin les vendredis, samedis et dimanches de 11h à 13h et de 14h30 à 18h.

Au plaisir de vous y croiser.

Pour plus de renseignement :

06 60 84 24 10

ou sur le site : www.emiliegavet.com



LE CHAMP DE L'ÎLE

Une deuxième saison de maraichage s'est écoulée au Champ de l'Île avec de bons échanges et accueils chaleureux des hérissonnais et habitants des communes environnantes que nous remercions vivement.

2023 fut une année riche, un petit habitant est arrivé au cours de l'été qui embellit notre jardin. Nous avons également eu l'occasion d'accueillir une quarantaine de cyclistes de l'Alter Tour, différentes troupes de roulotteurs en voyage qui rendent le lieu toujours plus vivant.

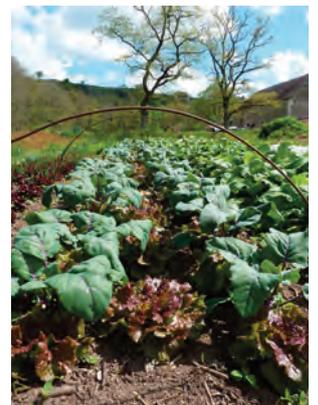
Pour 2024 nous allons poursuivre l'élargissement de notre gamme de légumes, des conserves de la ferme viennent déjà enrichir notre étal depuis le début de l'hiver. Nous lançons une plantation de petits fruits entre les jardins de maraichage pour 2024-2025, tout en poursuivant les plantations d'arbres fruitiers au verger. Un compost collectif pour les déchets organiques de cuisine se trouve à disposition sur la ferme afin de répondre à la demande des personnes n'en possédant pas. Dépôt libre directement sur la ferme ou à notre stand lors des marchés.

Nous sommes présents sur les marchés :

- à Cosne d'Allier le mardi matin
- à Hérisson le vendredi matin

**À la ferme (hors marché semi-nocturne)
le mardi de 17h à 19h**

**Lors du marché
semi-nocturne d'été
à Hérisson le mardi
de 17h à 21h**



Commerçants (suite)

NOUVEAUX ARRIVANTS, NOUVEL ARTISAN, NOUVEAUX MUSICIENS : NATHALIE FERRON ET MATÉO CRÉMADES

Après trois ans passés en Aveyron, proche de Rodez, nous étions à la recherche d'un village intéressé pour accueillir nos diverses activités (artisanat d'art, musique baroque, enseignement du solfège-chanteur, semences de plantes ornementales).

Hérisson a entendu notre appel pour notre grand bonheur !

Nous avons déjà été très bien accueillis par l'équipe municipale et avons hâte de découvrir les nombreuses facettes attractives du village, tant culturelles qu'environnementales.

La position géographique d'Hérisson (au centre de la France !) nous a aussi charmés. Nous pouvons à la fois profiter de la proximité avec des villes comme Tours (ville dans laquelle nous avons longtemps vécu), Paris, Clermont-Ferrand, mais aussi savourer l'exploration d'un nouveau territoire, d'agglomérations dynamiques, de forêts et bocages inspirants.



*Rosace en parchemin copiée d'après la rosace d'un clavecin vénitien anonyme, vers 1540
© ADAGP, Paris, 2020*

Voici les présentations de l'atelier de Matéo et de notre duo de musique baroque :

MATEO CREMADES

Artiste- Sculpteur sur parchemin
www.ateliermateocremades.com

Je suis sculpteur sur parchemin. Je réalise des rosaces qui ornent les instruments de musique anciens. Elles sont réalisées entièrement en parchemin de peau de chèvre et sont placées dans les ouïes (ouvertures découpées dans la table d'harmonie afin de propager le son) des instruments de musique des 16^e et 17^e siècles comme le luth, la guitare baroque ou encore le clavecin. Leur fonction est purement ornementale.

Autodidacte, j'ai la chance d'être un des rares artisans dans le monde à maîtriser ce savoir-faire hérité des maîtres luthiers des périodes Renaissance et Baroque. A l'aide du scalpel et d'emporte-pièces, je sculpte des feuilles de parchemin de peau de chèvre que je superpose pour créer des motifs complexes et raffinés, inspirés des esthétiques gothiques, baroques ou arabo-andalouses. Ces rosaces, parfois simples, la plupart du temps complexes, peuvent être composées d'un ou de plusieurs niveaux assemblés les uns aux autres par des parois verticales pour construire une architecture miniature ressemblant à un « gâteau de mariage renversé ».

Mes recherches autour de la sculpture sur parchemin m'ont amené à réinterpréter ce savoir-faire ancien et à créer une série de pièces contemporaines qui interrogent notre rapport à l'ornement et à la miniature comme intermédiaires entre spectateur et œuvre d'art.

Après avoir obtenu plusieurs distinctions dans le domaine des métiers d'art comme le concours national des Ateliers d'art de France, j'ai la chance de participer régulièrement à des expositions nationales et internationales. Mes pièces ont notamment été accueillies à la Galerie des Gobelins à Paris, au Musée d'art contemporain du 21^e siècle de Kanazawa au Japon, à la galerie d'art contemporain Imagoars de Venise ou encore à la Biennale d'artisanat d'art de Cheongju en Corée du Sud.



L'atelier que je vais investir au 10 rue Gambetta et la tranquillité du village de Hérisson vont me permettre de mener un travail de recherche et de création approfondi tout en répondant aux diverses commandes de rosaces en parchemin pour mes clients luthiers et musiciens.

Rosace en parchemin de chèvre

ENSEMBLE PARCHEMINS

Duo de musique baroque

www.ensembleparchemins.com

Matéo Crémades / guitare baroque, chant

Nathalie Ferron / chant, percussions



Nous avons créé l'Ensemble Parchemins en 2015 lorsque nous habitons à Tours en Indre-et-Loire. Nous avons l'envie de faire découvrir et partager le répertoire très spécifique pour guitare cinq chœurs et voix du début du 17^{ème} siècle. Notre duo, composé de deux voix solistes, d'une guitare baroque et de percussions, a pour but de montrer un nouveau visage de la musique baroque, plus populaire, accessible à un large public et rarement interprété.

La guitare baroque, accompagnée de deux voix expressives, est exceptionnellement mise à l'honneur et emmène à la découverte de pièces intimes, légères ou chargées d'émotion, issues des répertoires populaires et savants. Notre dernier programme intitulé « Nos esprits libres et contents », met à l'honneur la musique de compositeurs italiens et français connus et méconnus comme Pierre Guédron, Etienne Moulinié, Giovanni Legrenzi, Marco Marazzoli, Robert de Visée, Giovanni Girolamo Kapsberger, Antoine Boësset ou encore Jean-Baptiste Lully et Marc-Antoine Charpentier...

Nous sommes très heureux de pouvoir très bientôt vous faire découvrir cette musique singulière et attachante.



Programme 2024

Nos esprits libres et contents, airs et pièces de la France et de l'Italie du début du 17^{ème} siècle

Discographie

De la rue à la cour des rois - 2018

Récréation italienne - 2020

JEMA

(Journées Européennes des Métiers d'Art)

Partout en France et en Europe, les Journées Européennes des Métiers d'Art sont un évènement unique au monde et gratuit en faveur d'une meilleure reconnaissance du secteur des métiers d'art. Les JEMA permettent des rencontres avec des professionnels des métiers d'art au travers de portes ouvertes d'ateliers, de manifestations, de démonstrations de savoir-faire, d'ateliers découverte.

Elles ont lieu tous les ans, au printemps, et s'adressent à tous : amateurs, enfants, adultes, collectionneurs, consommateurs... Cette année, à Hérisson, plusieurs artisans d'art locaux participeront les vendredis 5, samedi 6 et dimanche 7 avril à cette manifestation européenne :

- Emilie Gavet, céramiste, dans son Magasin-Atelier « Entre la Terre », 11 rue Davenière à Hérisson.
- Patricia Lemaire, bijoutière, participant le week-end des 6 et 7 avril à une grande exposition à Paris, ne pourra être présente dans son atelier. Cependant, Emilie Gavet aura la gentillesse de présenter dans son atelier un diaporama consacré à son activité.
- Matéo Crémades, sculpteur sur parchemin, 10 rue Gambetta à Hérisson, présentera son art. Dans la Boutique « Au Fil de l'Aumance », 11 rue de Cacheloup à Hérisson, de 14h à 19h,
- Léa Boucher, proposera des démonstrations de linogravure et de cyanotype,
- Zana Goodall animera un atelier « feutre à l'aiguille »,
- Catherine Hugo, vous fera découvrir le tissage et visiter l'atelier.

Ils vous attendront et vous accueilleront avec enthousiasme.

Commerçants (suite)

LE CHARLES VILLE

Un Été Florissant à Hérisson : Un Mélange Unique de Tradition et d'Innovation qui Attire les Visiteurs de Toute la Région

L'été 2023 a été une saison remarquable pour notre charmante commune, avec des moments mémorables qui ont renforcé le tissu social de notre communauté. Au cœur de ces moments se trouve notre fierté collective, le bar-bistro unique en son genre qui combine une ambiance chaleureuse, des antiquités fascinantes, une brocante pittoresque et une boutique de vêtements à la mode, le tout sous un même toit.

Après une année d'efforts constants et d'investissements significatifs, nous sommes ravis de constater que notre établissement a connu un succès encore plus grand que l'année précédente. Cette réussite n'aurait pas été possible sans le soutien continu et enthousiaste de nos chers habitants. Votre accueil chaleureux et votre fidélité indéfectible ont été les piliers de notre succès, et nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Nous sommes conscients de l'importance de ce bâtiment au cœur de notre communauté, et nous sommes ravis de constater que son renouveau après plus de 10 ans d'absence a été accueilli avec autant d'enthousiasme. Les sourires sur les visages de nos concitoyens et les rencontres enrichissantes qui ont eu lieu ici font de notre établissement bien plus qu'un simple lieu commercial. C'est devenu un lieu de rencontre, de partage et de célébration de notre riche histoire et de notre vivacité contemporaine.

En investissant dans notre établissement, nous avons cherché à préserver le caractère unique de notre commune tout en apportant une touche d'innovation. Les antiquités qui ornent nos murs racontent des histoires du passé, tandis que la boutique de vêtements offre une fenêtre sur les tendances modernes. C'est cette combinaison harmonieuse qui fait de notre lieu un véritable joyau au cœur de Hérisson.

Nous sommes ravis de faire partie d'une communauté aussi dynamique et engagée. Alors que nous tournons la page sur cet été exceptionnel, nous anticipons avec enthousiasme les saisons à venir, remplies de nouvelles opportunités, d'événements communautaires et de moments de joie partagée. Nous sommes impatients de continuer à servir notre communauté avec passion, dévouement et un profond amour pour Hérisson.

Merci encore pour votre soutien continu. Ensemble, construisons un avenir encore plus radieux pour notre magnifique commune.

L'équipe du Charles ville,
Nadine, Luc, Ria, Sarah et Didier



LA COMMISSION D'AIDE SOCIALE

Le traditionnel repas des Aînés s'est déroulé dans une belle ambiance le mercredi 15 mars à l'Espace Hélène et Jacques Gaulme.

Une soixantaine de personnes étaient réunies pour ce moment convivial. Le repas, très apprécié, était, pour la dernière fois, préparé par Marie-Laure et son équipe de l'Auberge « Le Médiéval ».

Ce fut l'occasion de la remercier pour toutes ces années de présence dans son restaurant au service des Hérissonnaises.

L'adhésion à l'Épicerie Solidaire de Cérilly a été reconduite pour l'année 2023 par un vote à l'unanimité du Conseil municipal.

Cette association créée en 2012 a pour but d'aider, pour une période déterminée, les familles en difficulté passagère (réparation coûteuse imprévue, factures EDF ou fioul, cantine scolaire...). Le dossier doit obligatoirement être instruit par l'assistant social de la commune, Monsieur Denizot. Une conseillère économique et sociale définit ensuite, en accord, avec la famille concernée le budget mensuel. Une seule condition est requise : la famille doit disposer de revenus.

L'Épicerie Solidaire est un lieu d'échange et d'écoute. Vous pourrez y trouver des produits locaux et des produits de grande distribution (alimentaires, hygiène, ménage...) à des prix inférieurs à ceux du marché.

Les conditions d'accès vous seront données ainsi que les démarches à suivre en appelant le 06 69 74 28 88 ou par email epiceriedubocage@live.fr.



Le registre confidentiel des personnes vulnérables a été mis à jour durant l'année 2023.

Ce dispositif s'adressant aux personnes fragiles et/ou isolées est activé à l'occasion de risques exceptionnels : canicule, grand froid, risque majeur... Il permet à la mairie de contacter, accorder une attention particulière à ces personnes et s'assurer que leurs besoins de première nécessité sont couverts lors de situations climatiques ou sanitaires exceptionnelles.

Si vous ne vous étiez pas inscrits en 2023 et que vous souhaitez l'être à présent, vous pouvez venir retirer un imprimé d'inscription en mairie.

Peuvent être inscrites, ou être inscrites par un proche, sur le registre confidentiel des personnes vulnérables :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans
- Les personnes inaptes au travail de plus de 60 ans résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées reconnues inaptes au travail.

Ce recensement repose sur une démarche volontaire des Hérissonnaises concernées.

**Tous les membres du C.A.S
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2024.**

Interview Judo

LISON BERNON



Une athlète hérissonnaise en équipe de France !

- Si tu veux te présenter...

- Je suis Lison Bernon, j'ai 15 ans et je fais du judo depuis 11 ans.

- Où as-tu commencé ?

- J'ai commencé le judo à Cosne d'Allier.

- Et maintenant ?

- Je suis à Yzeure Judo et en plus je suis en Pôle Espoir à Clermont.

- Pourquoi le judo ?

- Quand j'étais petite, je voulais faire de la gym. Papa et Maman ont trouvé que le judo pour les petits, le baby judo, ressemblait beaucoup à la gym, on fait des galipettes et tout... Ils m'ont inscrit au judo. Au début, je ne voulais pas en faire parce que je trouvais que ça me faisait perdre du temps avec Maman. Après, pendant un an, j'ai passé mes soirées de judo à être sur les genoux de Nicole, l'épouse d'un responsable, et Antoine, un ami, a commencé à venir me parler. Du coup, je suis montée sur le tatami, et j'ai commencé.

- Et là quand tu es montée sur le tatami ?...

- Je ne me rappelle plus de mes émotions mais je sais qu'il y a une période où ça m'a beaucoup plu quoi, c'était...

- Tu as eu envie de continuer ?

- Oui voilà.

- As-tu essayé d'autres sport ?

- J'ai fait du hand, ça m'a plu aussi. Il y a eu une période au judo où ma motivation a baissé. Avant le Covid, pendant deux ans, je voulais arrêter sans cesse, mais Papa et Maman disaient que j'avais tellement le sourire quand je faisais du judo. Du coup j'ai continué ! Après il y a eu la pause du Covid : pendant un an presque, je n'ai pas fait de judo.

- Ni entraînement, ni compétition ?

- Non rien. Il y avait juste des préparations dehors. Le jour où j'ai repris, dans la voiture, quand je suis rentrée, j'ai dit à Papa : « Ah ça m'avait manqué quand même ! »

- Et pour le passage des ceintures, comment ça s'est passé, c'était régulier ? Où en es-tu maintenant ?

- Maintenant j'en suis à ma ceinture

marron. J'aurais dû passer ma ceinture noire l'année dernière mais avec l'imprévu des sélections je n'ai pas pu. Du coup, soit je la passe cette année si je n'ai pas trop de sélections, mais ça serait mauvais signe... Et sinon, et bien, on verra ! Ce n'est pas indispensable.

- Au niveau des compétitions, quand tu as commencé, les compétitions étaient-elles locales ?

- Oui, et maintenant je suis allée aux nationales et internationales.

- Comment en es-tu arrivée là ? Comment cela s'est passé ? De Cosne à l'International ?

- J'ai commencé à Cosne quand j'avais cinq ans. Je n'ai pas fait l'année de Minime 1 à cause du Covid. L'année de Minime 2, je suis rentrée à Yzeure après un stage pendant l'été de 2021. Le club d'Yzeure m'a proposé de venir m'entraîner une fois par semaine, puis trois fois par semaine à Yzeure pour préparer les championnats de France Minimes qui étaient en mars 2022 à Paris. Aux championnats de France Minime, j'ai perdu en huitième donc je n'ai pas fait de résultats. Et l'année d'après, en septembre 2022, je suis rentrée au Pôle Espoir à Clermont-Ferrand pour m'améliorer, mais ce n'était pas du tout prévu, c'est durant l'année que ça s'est fait. Pendant ma première année au Pôle, je n'ai pas vraiment fait de résultats, à part au début à Limoges où j'ai fait cinquième. Quand je suis arrivée aux France, le 1^{er} avril 2023, j'ai fini deuxième... Je m'y attendais pas du tout ! J'étais venue en me disant que c'était comme ça, je suis Cadette 1, je fais ce que je peux faire et si j'y arrive, je continue. Mais quand je suis arrivée en quart et qu'après j'ai passé les demis, bah... je me suis dit au moins j'ai la médaille.

- Et après finale ?

- Oui, j'ai fait ma finale ! Bon je l'ai perdue mais je me dis que ça veut dire que j'ai encore une marge de progression. Ensuite, j'ai été sélectionnée avec l'équipe de France pour aller en Pologne. Je suis partie pendant dix jours avec l'équipe de France au mois de mai 2023. J'ai participé à une « European Cup » : c'est un tournoi

international avec l'équipe de France. J'ai été sélectionnée en -48 kg. On a ensuite enchaîné sur deux jours de stage et puis on est rentrées. J'ai eu une autre sélection cet été à Strasbourg, je suis partie avec l'équipe de France : c'était un stage franco-allemand.

- Donc là tu fais partie de l'équipe de France dans ta catégorie ?

- Oui, je fais partie de l'équipe de France en -48 kg, mais après ça peut être sur une durée indéterminée parce que je peux être remplacée, mais je peux être appelée, enfin c'est temporaire...

- Donc il faut sans arrêt...

- ... s'entraîner !

- Tu es au Pôle Espoir à Clermont : comment ça se passe par rapport à tes études et la préparation du baccalauréat ?

- Pas encore mais...

- Oui dans deux ans ! Là tu es en Seconde Générale ! As-tu as un aménagement de ta scolarité pour t'entraîner ?

- Oui, ils essayent d'aménager au maximum pour ne pas que l'on manque trop de cours, mais après on en manque forcément. Pour moi, c'est deux ou trois d'Anglais, de Sciences Economiques et Sociales, de Français.

- Combien as-tu d'heures d'entraînement par semaine ?

- J'ai 14 heures.

- 14 heures ! Et quel est ton emploi du temps ?

- Le lundi, j'ai deux heures d'entraînement de 16h45 à 18h45, le mardi j'ai trois heures d'entraînement de 15h45 à 18h45, le mercredi c'est de 14h à 17h/17h30, le jeudi c'est de 18h à 21h et le vendredi c'est de 19h à 20h45.

- D'accord, donc c'est judo, judo, judo !

- Oui !

- Et tu continues d'aller à Yzeure ou plus du tout ?

- Oui je vais à Yzeure tous les vendredis. Je ne m'entraîne pas au Pôle le vendredi pour venir à Yzeure.



**- Comment se passent les compétitions ?
C'est tous les weekends ?**

- C'est deux weekends par mois souvent, ou trois, ça dépend. Soit on part le vendredi dans l'après-midi pour arriver le soir à la pesée. Moi par exemple je suis en - 48 kg et je dois faire 47,9 kg ou 48 kg max ; soit on part le samedi, on arrive le jour même de la compétition et du coup, là on se fait peser mais avec un kilo de tolérance, ça veut dire que je peux me peser à 49 kg au lieu de 48 kg... Des fois on joue sur ça.

- Par rapport au poids, vous avez un régime spécial ?

- Je vois un diététicien tous les deux mois pour m'aider à garder mon poids, pas forcément pour le baisser mais juste garder une stabilité. C'est un suivi qui n'est pas obligatoire pour le Pôle.

- Pour les compétitions cette année, c'est quoi l'objectif ?

Parce que l'an dernier c'était...
- Y'en avait pas vraiment l'an dernier...

- Non ? Tu t'es laissée porter jusqu'à aller aux Championnats ... ?

- De France !

- A quel moment as-tu intégré l'Equipe de France ?

- Je l'ai intégré au mois de mai 2023.

- Qu'as-tu comme projet cette année ?

- Mon objectif, c'est déjà d'être sélectionnée sur une « European Cup » avant les France, parce qu'il y en a plusieurs, sur différents tournois. Par exemple sur le tournoi de Dijon, si on fait premier, on est automatiquement pris en équipe de France pour faire une « European Cup »... Et sinon refaire le podium aux France... J'aimerais bien viser le deuxième minimum et premier maximum ! Mais après, il y a des filles fortes aussi dans ma caté' donc je ne sais pas, on verra !

**- Comment vis-tu les compétitions ?
Ça doit être un peu stressant, ou pas spécialement ?**

- Ça n'a jamais été une grosse source de stress. Enfin, je ne suis pas stressée quand je vais en compétition, parce qu'en fait la seule chose qui me stresse c'est de ne pas être au poids. Je fais tout pour être

au poids. C'est vrai qu'une fois que la pesée est passée je n'ai plus aucun stress. Même le jour de la compèt', le seul moment où je stresse, c'est quand je suis en face de la personne et je me dis « Là, y'a que moi. », mais sinon, non je ne stresse pas.

- Qu'est-ce que tu aimes dans le judo ?

- En fait c'est un dépassement de soi. Je pourrais me dire que j'arrête, mais en fait il y a mon inconscient qui me dit « non, tu peux pas arrêter Lison ». Du coup c'est un dépassement de soi, pour toujours aller plus loin.

- Et au niveau des autres sportives/sportives, quelles sont vos relations ? Le judo est un sport individuel, on n'est pas comme au hand où c'est un sport d'équipe ?

Comment est-ce que vous faites équipe, par exemple ?
- On s'entraîne tous ensemble, donc c'est forcément grâce à tout le monde qu'on fait une médaille. Mais c'est vrai qu'inconsciemment il y a un peu de la jalousie des autres, en fait ils ne le font pas exprès, c'est comme ça et c'est...

- C'est la compétition ?

- Voilà ! On se dit qu'on travaille pour arriver à ce résultat et je trouve que ce n'est pas normal qu'il y ait de la jalousie mais ce n'est pas exprès, ce n'est pas méchant.

- Au sein de l'équipe de France, avez-vous des objectifs communs ?

- On a tous les mêmes objectifs : faire les podiums internationaux, nationaux...

- Pour pouvoir apporter des médailles françaises ?

- Voilà. Et être classés dans les meilleurs.

- Penses-tu garder le judo comme un sport « en plus », ou quel avenir vois-tu dans ce sport ?

- Je me vois continuer dans le haut-niveau, mais je ne me vois pas entraîner, je ne ferai pas entraîneur dans un club, peut-être dans une structure mais je ne ferai jamais entraîneur dans un club parce que c'est pas ce qui m'intéresse. Avant ça, je préfère faire une carrière à haut-niveau. Donc peut être entrer à l'INSEP, à leur demande, parce que ce n'est pas à notre demande, c'est à la leur.

- Ils vous repèrent ?

- Oui. Sinon je rentrerai en Pôle France et après on verra.

- Et alors l'INSEP, qu'est-ce que c'est ?

- C'est l'Institut National des Sports de l'Expertise et de la Performance de tous les grands sportifs, de tous les sports qui existent.

- Et ce n'est pas la même chose que le Pôle France, c'est deux choses différentes ?

- Le Pôle France, c'est au-dessus du Pôle Espoir, c'est juste que c'est plus gros et l'INSEP c'est vraiment les sportifs de haut niveau. Quand on est au Pôle France, on nous entraîne pour devenir sportif de haut niveau.

- Pour intégrer l'INSEP ?

- Oui.

- Où est-ce ?

- L'INSEP est à Paris et les Pôles France sont plusieurs, à Strasbourg, à Bordeaux, à Marseille,... il y en a un peu partout, il y en a un à Grenoble pour la Région AURA.

**- Ce n'est pas banal d'avoir une jeune sportive aussi brillante à Hérisson !
Et alors ton village, Hérisson, tu aurais quelque chose à dire à ce propos ?**

**Où c'est un petit peu loin de tes préoccupations pour le moment ?
Aimes-tu y revenir ?**

- J'aime revenir chez moi, parce que c'est là où j'ai grandi. Je suis mieux chez moi que dans les grandes villes, à Clermont, à Strasbourg, franchement je me sens mieux à Hérisson.

- Qu'est-ce que tu aimes bien à Hérisson ?

- C'est paisible, il n'y a pas de monde ! Quand je suis chez moi, je suis éloignée du judo, donc ça me fait une pause.

- Et pour 2024, l'année des J.O. ?

- J'ai déposé un dossier de candidature au Comité National Olympique Jeune en tant que Déléguée de la Ligue AURA. Pour l'instant, pas de nouvelles !

Vie communale

Camping

LE CAMPING MUNICIPAL

La saison estivale a vu une hausse considérable du nombre de nuitées par rapport aux années 2021 et 2022 : 735 nuitées supplémentaires par rapport à 2022 !

Les campeurs aiment les villages comme le nôtre à caractère, avec un château, une rivière, le calme, des chemins de randonnée, des visites églises et de chapelles à visiter.

Toutes ces conditions étant réunies à Hérisson, le camping reçoit de plus en plus de monde.

De plus, ils apprécient le cadre, la fonctionnalité des installations, et tous les petits services qui leur sont rendus au maximum.

Et bien sûr, des campeurs reviennent chaque année, fidèles au lieu, car ils apprécient tout autant sa régisseuse que le site.

Patricia GUILLAUMIN
Régisseuse



Bilan de la fréquentation du Camping de l'Aumance à Hérisson

	Arrivées	Nuitées
2021	2356	6090
2022	2287	5833
2023	2792	6568

Scolarité L'ÉCOLE

A la tombée de la nuit

1^{ère} randonnée



Nous avons fait notre deuxième rentrée dans la nouvelle école, avec un petit changement : les enfants de CP sont désormais sur l'école de Venas et les enfants de CE1 sont accueillis à Hérisson avec les GS. Côté effectifs, la baisse, hélas, se confirme sur notre regroupement pédagogique.

Ainsi la classe de maternelle compte 2 TPS, 3 PS et 9 MS, celle de l'élémentaire 4 GS et 8 CE1. Sur le regroupement pédagogique, la classe de Venas accueille 5 CP et 7 CE2 et enfin, celle de Louroux-Hodement, 4 CM1 et 8 CM2.

Au cours de l'année passée, les plus jeunes ont fait un élevage de

papillons, des « Belles Dames » qui ont vu le jour dans la serre à papillons de la classe et qui ont pris leur envol dans le jardin de l'école. De beaux souvenirs et de belles leçons dans le domaine des sciences. Parallèlement, les enfants ont semé, planté des légumes dans le potager installé devant notre école (un grand merci aux familles

Avec Olivier



Au bord du Pouzieux



Chez Lisa et Josselin



Chez Rudy



qui nous ont offert les graines et les plants). Au mois juin et juillet, certains ont été récoltés et cuisinés par la cantinière.

Pour les plus grands, l'année a été riche également. En effet, la classe a collaboré au projet d'écriture de textes portant sur l'Aumance. Olivier Longre, musicien professionnel est intervenu 5 heures pour enregistrer les élèves et les aider à brouter leurs textes (deux poésies collectives, dix petits textes documentaires et un récit d'invention). Cette expérience a été très enrichissante dans plusieurs domaines : littérature jeunesse, production d'écrits, musique, découverte du monde. Elle a permis aux élèves de travailler la confiance en soi, l'attention et la rigueur. Enfin, ce projet a fait la part belle à la coopération.

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement et en éducation physique et sportive, l'équipe

enseignante a décidé d'organiser des randonnées à travers notre territoire. Ceci a permis à chacun d'explorer les paysages, la végétation et la faune de nos contrées. Ces découvertes se sont terminées par une journée forte en émotion chez Rudy Holierhoek qui a eu la gentillesse de nous accueillir et de nous servir de guide. Les moments à patauger dans l'Aumance et à y faire naviguer les petits bateaux confectionnés en classe, restent gravés dans nos têtes. Un grand merci également à Lisa et Josselin qui nous ont reçus dans leur potager et leur propriété pour des activités autour des haies, des légumes et de la végétation liée à la rivière.

Les animations habituelles (Ecole et cinéma, la ludothèque « Au coin pour jouer »), la fête de Noël et la kermesse ont réuni les enfants à divers moments de l'année.

Pour cette année, la classe de GS/CE1 travaille l'espace et le temps autour du repérage des commerces actuels et passés de Hérisson, en vue d'en discuter avec les résidents de l'EHPAD et d'en faire un thème commun de travail lors des ateliers de théâtre intergénérationnel mis en place par la comédienne Lola Marchais.

Par ailleurs, l'ensemble des élèves réfléchit autour de la question de l'utilisation des écrans : l'amicale laïque mènera diverses actions dont un théâtre forum au mois de janvier. Les écoles des alentours seront sollicitées lors de ces manifestations.

Enfin le projet d'une classe transplantée au Vert plateau à Bellenaves se concrétise pour les classes de Hérisson et Venas, au mois de juin. Les autres animations et actions pédagogiques habituelles seront également menées tout au long des mois à venir.

Tous au jardin



La passerelle au dessus de l'aumance chez Rudy

Les élèves, le personnel et l'équipe enseignante vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations !

BUREAU INFOS TOURISME DE HÉRISSON

De la fin Avril à la fin Octobre 2023, le Bureau Infos Tourisme de Hérisson a été ouvert environ 90 jours au public. **3 715 personnes** ont été accueillies et **462 demandes** traitées (appels téléphoniques et demandes par mail). **247 personnes** ont participé aux visites guidées.

Ainsi, le Bureau Infos Tourisme de Hérisson enregistre **4 424 contacts touristiques** sur la saison 2023.

On note une hausse de fréquentation de **+28%** sur le mois de Juillet 2023 par rapport à 2022. La fréquentation touristique du mois d'Août 2023 progresse de **+5%** par rapport à l'an dernier.

Entre le 4 Juillet et le 31 Août 2023, 8 visites guidées à destination des clientèles individuelles, ont été organisées sur Hérisson :

- 6 se sont déroulées dans les ruelles de la cité médiévale et à travers les vestiges du château.
- 2 ont été guidées entre Hérisson et Châteloy, à la découverte, notamment, de l'oppidum gallo-romain de Cordes et de l'Eglise Saint-Pierre de Châteloy.

Cependant, l'ensemble des visites guidées de Hérisson (individuelles et groupes) connaît une baisse de fréquentation de **-18.5%** cette année.



Du 1^{er} Juillet au 31 Août 2023, le Bureau Infos Tourisme de Hérisson a également accueilli les visiteurs de l'exposition artistique, organisée conjointement par la Municipalité de Hérisson, les Amis du Vieil Hérisson et Chauvin Communication : L'Ecole de l'Aumance-Harpignies et ses élèves.

Un franc succès : **2 500 visiteurs** en 2 mois !



10^e Fête des plantes de Chateloy

**DIMANCHE 19 MAI 2024
DE 9H À 18H**

Les surplus de plants, de graines, de boutures de votre jardin ; mais aussi vos pots de fleurs, éléments de jardins, petits outils, matériel de jardin comme débroussailleuses, tondeuses etc. Chacun peut y vendre tout ce qui se rapporte au jardin et pourrait servir à d'autres jardiniers...

Cette année 2024, la 10^{ème} Fête des Plantes de Chateloy se déroulera en partenariat avec la Maison des Loisirs, le 3^{ème} dimanche de mai. Comme tous les ans, cet évènement à présent très attendu, vous permettra de trouver plantes et fleurs mais aussi des produits locaux miel, farine, huiles, tisanes... Dans l'après-midi un concert de musique classique proposé par le Festival de Musique en Bourbonnais sera donné dans l'église de Chateloy. Une belle journée en perspective.

RÈGLEMENT : Cette manifestation s'adresse aux particuliers, aux associations et professionnels qui souhaitent vendre des plantes, du matériel de jardin, des aliments bio et des produits du terroir. Seules les personnes inscrites peuvent exposer. Les exposants seront reçus à partir de 7h30. Dès 9h, l'organisateur se réserve le droit de disposer de tout stand inoccupé sans que personne ne puisse prétendre au remboursement de l'emplacement. Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h et jusqu'à 18h, les objets déballés sont sous la responsabilité du vendeur. Les exposants doivent se munir d'une pièce d'identité. Toute inscription est définitive et non remboursable. Les exposants s'engagent à respecter les lieux et l'état de propreté initial. L'association se réserve le droit de refuser l'exposition et la mise en vente de certains produits.



©Emilie Bergonhe

Fête des Plantes de Chateloy

BULLETIN D'INSCRIPTION DES VENDEURS

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
Nombre de mètres linéaire (2€/ml) :

Bulletin à nous retourner signé,
photocopie de la carte d'identité,
paiement par chèque à l'ordre
de la **MAISON DES LOISIRS**
à la mairie de Hérisson
2, avenue Marcellin Simonnet
03190 HERISSON
Tél. : 04 70 06 80 45

Cochez les produits présents sur votre stand :

Vide-jardins : professionnels et/ou particuliers

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arbres / Arbustes | <input type="checkbox"/> Livres / revues DVD / CD | <input type="checkbox"/> Abris de jardin |
| <input type="checkbox"/> Plants / Bulbes / Graines | <input type="checkbox"/> Accessoires / Vêtements / Bottes | <input type="checkbox"/> Objets de décoration |
| <input type="checkbox"/> Outils | <input type="checkbox"/> Motoculteur | <input type="checkbox"/> Composteur |
| <input type="checkbox"/> Serres / Châssis | <input type="checkbox"/> Pots / Jardinières | <input type="checkbox"/> Mobilier de Jardin |

Marché-bio, terroir : professionnels

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Fruits / Légumes | <input type="checkbox"/> Viande / Fromage | <input type="checkbox"/> Miel |
| <input type="checkbox"/> Vannerie | <input type="checkbox"/> Aromates | <input type="checkbox"/> Cosmétiques bio |

Manifestations

CALENDRIER

Les manifestations marquées en italique ne se passent pas à l'Espace
« Jacques Gaulme ».

FÊTES ET MANIFESTATIONS HERISSON 2024

Certaines dates sont données sous réserve
de modifications

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
Vendredi 5 janvier	Cinéma	Municipalité et Amicale laïque des écoles du coin
Samedi 6 et dimanche 7 janvier	Qi Kung	Hérisson Social Club
Vendredi 12 janvier	Vœux du Maire	EHJG
Mardi 16 janvier	Galette des Rois	UNRPA
Mercredi 17 janvier	Forum	UNAPEI
Vendredi 19 janvier	Cinéma	Municipalité et Amicale laïque des écoles du coin
Dimanche 21 janvier	Conférence	Hérisson Nature
Lundi 22 janvier	Danse Tradi	Maison des Loisirs
Mardi 23 janvier	Réunion Publique Aménagement	Municipalité et SETEC
<i>Mardi 23 janvier</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>Club de l'amitié</i>
<i>Vendredi 26 janvier</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>Le Gardon de l'Aumance</i>
Vendredi 26 janvier	Forum sur les écrans	Amicale Laïque des Ecoles du Coin
Mardi 30 janvier	Assemblée Générale	UNRPA
Vendredi 2 février	Cinéma	Municipalité
Dimanche 4 février	Assemblée Générale	PGCATM
Vendredi 9 février	Danse Tradi	Maison des Loisirs
Mardi 20 février	Réunion Mensuelle	UNRPA
Vendredi 23 février	Danse Tradi	Maison des Loisirs
<i>Samedi 24 et dimanche 25 février</i>	<i>Journées du Patrimoine Bourbonnais à Montluçon</i>	<i>APROBUT, AVH, HERISSON 1300, VPMMC</i>
Vendredi 1 ^{er} mars	Cinéma	Municipalité et Amicale Laïque des écoles du coin
Samedi 2 mars	Carnaval	Amicale Laïque des Ecoles du Coin
Vendredi 8 mars	Danse Tradi	Maison des Loisirs
Samedi 9 mars	Soirée Auvergnate	Comité des Fêtes
Vendredi 15 mars	Danse Tradi	Maison des Loisirs
Sam 16 et dim 17 mars	Qi Kung	Hérisson Social Club
Lundi 18 mars	Cinéma scolaires	Ecole
Mardi 19 mars	Réunion Mensuelle	UNRPA
<i>Vendredi 22 mars</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>Donneurs de sang</i>
Samedi 23 mars	Loto	UNRPA
Vendredi 29 mars	Cinéma	Municipalité et Amicale Laïque des écoles du coin
Samedi 30 et dimanche 31 mars	Salon du Chocolat	Le Royaume du Biscuit
Ven 5, sam 6 et dim 7 avril	Festival des Transitions	S'Allier pour le Climat
Samedi 6 avril	Assemblée Générale	Comité des Fêtes
<i>Sam 6 et dim 7 avril</i>	<i>JEMA</i>	<i>Municipalité</i>
Lundi 8 avril	Cinéma scolaires	Ecole
Mercredi 10 avril	Collecte de Sang	Amicale des Donneurs de Sang
Vendredi 12 avril	Danse Tradi	Maison des Loisirs
Mardi 16 avril	Réunion Mensuelle	UNRPA
Vendredi 19 avril	Danse Tradi	Maison des Loisirs
Samedi 20 avril	Ciné enfants	Municipalité et Amicale Laïque des écoles du coin
Vendredi 3 mai	Cinema	Municipalité et Amicale Laïque des écoles du coin
Mercredi 8 mai	Cérémonie	PGCTAM
<i>Jeudi 9 mai</i>	<i>Tournoi de sixte</i>	<i>USHérisson</i>
<i>Jeudi 9 au dimanche 12 mai</i>	<i>Evènement au Château</i>	<i>SCH</i>
Vendredi 10 mai	Danse Tradi	Maison des Loisirs
Samedi 18 et dimanche 19 mai	Journées de la Nature	Maison des Loisirs
<i>Dimanche 19 mai</i>	<i>Fête des Plantes Chateloy</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Dimanche 19 mai</i>	<i>Concert Chateloy</i>	<i>Festival de Musique en Bourbonnais</i>
Mardi 21 mai	Déjeuner Fête des mères	UNRPA
Vendredi 24 mai	Danse Tradi	Maison des Loisirs
Samedi 25 et dimanche 26 mai	Qi Kung	Hérisson Social Club
<i>Dimanche 26 mai</i>	<i>Journée internationale de la biodiversité</i>	<i>APROBUT</i>
Vendredi 31 mai	Cinéma	Municipalité et Amicale Laïque des écoles du coin
<i>Samedi 1^{er} juin</i>	<i>Marché de Producteurs</i>	<i>Au fil de l'eau</i>
<i>Sam 1^{er} et dim 2 juin</i>	<i>Journée des jardins</i>	<i>APROBUT</i>

Manifestations

<i>Samedi 1^{er} juin</i>	<i>Théâtre</i>	<i>Moulin de Butoir</i>
<i>Jeudi 6 juin</i>	<i>Collecte de sang</i>	<i>Amicale des Donneurs de Sang</i>
<i>Vendredi 7 juin</i>	<i>Soirée Poétique</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Vendredi 7 juin</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Samedi 8 juin</i>	<i>Repas annuel</i>	<i>AVH</i>
<i>Sam 15 et dim 16 juin</i>	<i>Journées Européennes de l'Archéologie</i>	<i>Hérisson 1300</i>
<i>Mardi 18 juin</i>	<i>Déjeuner Fête des Pères</i>	<i>UNRPA</i>
<i>Dimanche 23 juin au jeudi 27 juin</i>	<i>Journée des Peintres</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Samedi 22 juin</i>	<i>Kermesse EHPAD</i>	<i>Au Fil de L'Eau</i>
<i>Sam 22 et Dim 23 juin</i>	<i>Théâtre</i>	<i>CDN</i>
<i>Vendredi 21 au dimanche 23 juin</i>	<i>Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins</i>	<i>APROBUT</i>
<i>Vendredi 28 juin</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Samedi 29 et dimanche 30 juin</i>	<i>Théâtre et Concert</i>	<i>VPCMM</i>
<i>Ven 5 au dim 7 juillet</i>	<i>Tournoi des Archers</i>	<i>Compagnie de l'Aigle</i>
<i>Sam 6 et dim 7 juillet</i>	<i>Concert</i>	<i>VPCMM</i>
<i>Samedi 13 et dimanche 14 juillet</i>	<i>Pique Nique et Bal</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Mardi 16 juillet</i>	<i>Pique Nique à Crochepot</i>	<i>UNRPA</i>
<i>Dimanche 21 juillet</i>	<i>Concert Chateloy</i>	<i>Festival de Musique en Bourbonnais</i>
<i>Lundi 22 au vendredi 26 juillet</i>	<i>Stage Foot</i>	<i>USHérisson</i>
<i>Vendredi 26 juillet</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Dimanche 28 juillet</i>	<i>Concert Chateloy</i>	<i>Festival de Musique en Bourbonnais</i>
<i>Samedi 3 août</i>	<i>Bal des Pompiers</i>	<i>Sapeurs-Pompiers</i>
<i>Dimanche 4 août</i>	<i>Concerts Chateloy</i>	<i>Festival de Musique en Bourbonnais</i>
<i>Jeudi 8 août</i>	<i>Collecte du sang</i>	<i>Amicale des Donneurs de sang</i>
<i>Vendredi 9 août</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Dimanche 11 août</i>	<i>Concerts Chateloy</i>	<i>Festival de Musique en Bourbonnais</i>
<i>Jeudi 15 août</i>	<i>Concerts Chateloy</i>	<i>Festival de Musique en Bourbonnais</i>
<i>Dimanche 18 août</i>	<i>Brocante</i>	<i>Comité des fêtes</i>
<i>Mardi 20 août</i>	<i>Loto et Concours de Pétanque</i>	<i>UNRPA</i>
<i>Vendredi 23 août</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Samedi 31 août et dimanche 1^{er} sept</i>	<i>Fête de la St Loup</i>	<i>Comité des fêtes</i>
<i>Lundi 2 septembre</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Dimanche 8 au dimanche 15 septembre</i>	<i>42^{ème} salon artistique</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Vendredi 13 septembre</i>	<i>Cinéma (sous réserves)</i>	<i>Municipalité et Amicale Laïque des écoles du coin</i>
<i>Mardi 17 septembre</i>	<i>Réunion mensuelle</i>	<i>UNRPA</i>
<i>Samedi 21 et dimanche 22 septembre</i>	<i>Journées européennes du Patrimoine</i>	<i>APROBUT, AVH, Hérisson 1300, VPCMM</i>
<i>Samedi 21 septembre</i>	<i>Théâtre</i>	<i>APROBUT</i>
<i>Vendredi 27 septembre</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Vendredi 4 octobre</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Vendredi 11 octobre</i>	<i>Cinéma</i>	<i>Municipalité</i>
<i>Dimanche 13 octobre</i>	<i>Loto</i>	<i>Amicale des Pompiers</i>
<i>Sam 12 et dim 13 oct</i>	<i>Rando</i>	<i>Amicale Laïque des écoles du coin</i>
<i>Mardi 15 octobre</i>	<i>Réunion Mensuelle</i>	<i>UNRPA</i>
<i>Vendredi 18 octobre</i>	<i>Conférence M. Ségara</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Samedi 19 octobre</i>	<i>Loto</i>	<i>UNRPA</i>
<i>Lundi 21 octobre</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Samedi 26 octobre</i>	<i>Ciné enfants</i>	<i>Amicale laïque des écoles du coin</i>
<i>Jeudi 31 octobre</i>	<i>Halloween</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Vendredi 1^{er} novembre</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Vendredi 8 novembre</i>	<i>Cinéma</i>	<i>Municipalité et Amicale Laïque des écoles du coin</i>
<i>Lundi 11 novembre</i>	<i>Cérémonie</i>	<i>PGCATM</i>
<i>Lundi 11 novembre</i>	<i>Loto</i>	<i>Donneurs de sang</i>
<i>Samedi 16 novembre</i>	<i>Repas de fin d'année</i>	<i>UNRPA</i>
<i>Vendredi 22 novembre</i>	<i>Danse Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Dimanche 1^{er} décembre</i>	<i>Marché de Noël</i>	<i>Au fil de l'eau</i>
<i>Lundi 2 décembre</i>	<i>Collecte du sang</i>	<i>Amicale des Donneurs de Sang</i>
<i>Dimanche 8 décembre</i>	<i>Loto</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Vendredi 13 décembre</i>	<i>Bal Tradi</i>	<i>Maison des Loisirs</i>
<i>Samedi 14 décembre</i>	<i>Ste Barbe</i>	<i>Sapeurs Pompiers</i>
<i>Mardi 17 décembre</i>	<i>Réunion Mensuelle</i>	<i>UNRPA</i>
<i>Mardi 31 décembre</i>	<i>St Sylvestre</i>	<i>Comité des Fêtes</i>

SICTOM DE CÉRILLY

Le 1^{er} janvier 2024, entre en vigueur la loi AGECE obligeant tous les usagers à composter les matières organiques produites dans leur foyer. **Plus aucune matière compostable ne devra être mise dans les bacs gris.** Beaucoup d'usagers pratiquent déjà le compostage et cela depuis plusieurs années. Je les en félicite. Cette pratique a l'avantage de soulager non seulement les bacs roulants gris mais aussi le budget du SICTOM, l'enfouissement étant de plus en plus onéreux. Il est par conséquent primordial d'adopter ce mode de traitement qui a comme définition que tout produit qui vient de la terre retourne à la terre pour l'enrichir et la rendre plus productive.

Dans les communes, certains propriétaires n'ont pas de foncier et ne peuvent faire l'acquisition d'un composteur. Pour eux, le SICTOM va mettre en place des composteurs partagés dont le dimensionnement sera adapté au nombre d'habitants concernés. Il va de soi que les communes auront la responsabilité des usagers qui accéderont à ces composteurs. Le SICTOM prendra à sa charge le bon fonctionnement du compostage en dédiant un agent à cette tâche.

Les Points Propres ont été supprimés dans toutes les communes car soit ils ressemblaient à des mini déchetteries soit le tri des bacs jaunes y était de mauvaise qualité. Certains objets se retrouvent d'ailleurs dans les bacs jaunes de manière récurrente comme par exemple les cassettes vidéo. Certes, c'est du plastique mais ce n'est pas de l'emballage.

Elles n'ont donc rien à faire dans les bacs jaunes où elles causent de gros désagréments. En effet, arrivées au centre de tri de Chézy, les bandes se déroulent sur le tapis de tri, se mettent devant certaines cellules et perturbent tout le processus en générant des arrêts. Les piscines en plastique, les bâches de grandes dimensions, les plastiques d'enrubannage et les filets qui entourent les bottes de fourrage sont aussi des perturbateurs qui n'ont pas leur place dans les bacs jaunes. Tous ces objets finissent en refus de tri, partent à l'incinérateur de Bayet à 235€ la tonne. Et c'est le SICTOM qui paye la facture, c'est-à-dire vous.

Toujours dans l'objectif de maîtriser nos contraintes budgétaires en réduisant l'impact financier des erreurs de tri, nous avons procédé à une généralisation des bacs de collecte individuels. Partout où nos bennes à ordures ménagères peuvent passer, les bacs collectifs ont été remplacés par des bacs individuels. En revanche, là où nos camions 26 tonnes sont dans l'impossibilité de circuler, les bacs collectifs ont été maintenus mais des serrures y ont été installées et des clés distribuées aux habitants concernés. Il n'était plus admissible que les efforts de la majorité soient « gâchés » volontairement ou non par l'insouciance, voire le laxisme des autres, et notamment des « gens de passage ».

Dans le même esprit, des cartes d'accès ont été distribuées aux usagers des communes adhérentes au SICTOM de Cérilly, propriétaire des déchetteries de Cérilly et Ainay le Château. Cela a permis

de constater une diminution significative du nombre d'usagers et d'entreprises fréquentant ces deux sites. Preuve que beaucoup de personnes venaient en déchetterie alors qu'elles ne faisaient pas partie du SICTOM de Cérilly.

Toutes ces mesures mises bout à bout peuvent apparaître inutiles et contraignantes. Mais soyez assurés que notre seule préoccupation est de vous offrir un service public de qualité, respectueux des lois et au meilleur prix. Pour y parvenir, nos efforts ne sont et ne seront pas suffisants. Sans votre concours, rien n'est possible. Alors, je compte sur vous.

Bernard TIGÉ

Président du SICTOM de Cérilly



Horaires Déchetterie de Cérilly et Ainay le Château

Cérilly

Mardi : 8h30-12h / 14h-17h

Jedi : 8h30-12h / 14h-17h

Samedi : 14h-17h

Ainay-le-Château

Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h

Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

Samedi : 8h30-12h

ADIL DE L'ALLIER

UN CONSEIL DE PROXIMITÉ POUR LES QUESTIONS LOGEMENT



L'ADIL03, Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier, apporte aux particuliers, professionnels et collectivités des informations juridiques, financières et fiscales sur toutes les questions en lien avec le logement, en toute neutralité et gratuitement. Une équipe de 3 conseillers juristes est à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations, l'Adil contribue ainsi à l'accès de tous à l'information.

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, vous bénéficierez d'un accompagnement et de conseils en consultation physique, par téléphone ou courriel sur :

- **les rapports locatifs** (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...)
- **l'amélioration de l'habitat** (prêts, subventions ...)
- **l'accession à la propriété** (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...)

- **la fiscalité immobilière** (revenus fonciers, taxes, investissement locatif ...)
- **les diagnostics obligatoires** (performance énergétique, amiante...)
- **les relations de voisinage** (mitoyenneté, servitudes ...)
- **les situations de non décence et d'habitat indigne** (insalubrité, droit des occupants...)
- **l'urbanisme** (autorisations de construire ...) ...

Venez rencontrer un conseiller-juriste pour avoir accès aux dernières informations logement et bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la gestion de votre bien en location, pour connaître les aides à l'amélioration énergétique de votre logement ou pour adapter votre salle de bain, pour gérer un conflit de voisinage, pour être éclairé sur vos charges de copropriété... autant de réponses à des questions qui peuvent se poser au quotidien.



*Votre juriste référent sur le secteur
Laetitia BARBOSA*



L'ADIL03 étant présente sur 3 centres et 11 permanences, vous trouverez toujours un point d'information proche de chez vous.

Centre le plus proche : 4 quai turgot à MONTLUÇON

04.70.28.42.04 / Email : contact@adil03.org

Permanence la plus proche : VALLON-EN-SULLY

Le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 11h30 à la Mairie

Vous pourrez retrouver les horaires et l'ensemble des lieux de permanence sur le site www.adil03.org, ainsi que des informations utiles, des outils de calculs, de la documentation experte, notamment des dépliants pour chaque thème, les études et notes de l'Observatoire Départementale de l'Habitat.

Communauté de Communes et autres organismes



Pays de Tronçais

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La communauté de communes présidée par Daniel RONDET – Maire de Coulevre – continue à s’attacher à ses deux objectifs principaux : **porter une attention particulière aux habitants et conforter le rayonnement du Pays de Tronçais.**

I. Les dépenses de la communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2013 en fonction de ses compétences.

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Evolution des chiffres de la section de fonctionnement du 1^{er} janvier 2013 au 9 octobre 2023

	Ecole	Voirie	Tourisme	Ordures Ménagères	ALSH	Culture et Patrimoine	Economie	Affaires Sociales	Autres compétences	TOTAL SECTION
2013	652 780,70 €	451 381,88 €	306 114,19 €	733 429,84 €	- €	- €	5 676,40 €	36 459,70 €	475 717,23 €	2 661 559,94 €
2014	983 766,70 €	515 820,54 €	180 710,30 €	741 027,73 €	- €	4 454,14 €	5 888,90 €	28 814,14 €	943 767,20 €	3 404 249,65 €
2015	1 206 303,41 €	613 972,47 €	413 027,75 €	782 958,54 €	- €	5 558,73 €	28 909,41 €	49 142,05 €	267 845,20 €	3 367 717,56 €
2016	1 251 847,58 €	549 249,46 €	281 379,75 €	838 851,17 €	- €	7 557,19 €	20 148,65 €	17 006,94 €	655 140,00 €	3 621 180,74 €
2017	1 325 723,59 €	484 457,92 €	211 324,42 €	791 735,04 €	- €	7 051,25 €	23 110,91 €	62 763,70 €	699 400,96 €	3 605 567,79 €
2018	1 341 373,04 €	607 751,66 €	227 755,35 €	825 720,98 €	27 161,50 €	13 438,58 €	21 410,93 €	51 229,69 €	555 841,79 €	3 671 683,52 €
2019	1 295 419,51 €	555 295,84 €	287 596,07 €	830 157,34 €	73 377,48 €	17 104,08 €	36 495,19 €	49 230,31 €	977 738,11 €	4 122 413,93 €
2020	1 270 804,39 €	565 195,61 €	312 235,37 €	819 547,33 €	115 917,74 €	6 256,80 €	21 235,78 €	38 185,21 €	849 628,82 €	3 999 007,05 €
2021	1 403 009,02 €	710 407,05 €	311 534,98 €	820 546,22 €	124 292,81 €	6 073,20 €	9 912,87 €	38 185,21 €	812 930,45 €	4 236 891,81 €
2022	1 376 096,49 €	558 539,03 €	227 750,17 €	824 979,00 €	135 060,54 €	15 189,26 €	4 921,57 €	20 347,19 €	958 418,09 €	4 121 301,94 €
2023 (au 09/10/2023)	998 337,52 €	368 532,68 €	134 506,04 €	658 278,00 €	97 392,63 €	6 205,62 €	5 428,22 €	15 670,30 €	578 899,88 €	2 863 250,89 €
depuis le transfert des compétences	13 105 461,95 €	5 980 604,14 €	2 893 934,39 €	8 667 231,19 €	573 202,70 €	88 888,85 €	183 138,83 €	407 034,44 €	7 775 328,33 €	39 674 824,82 €

Pourcentage des compétences sur la section de fonctionnement du 1^{er} janvier 2013 au 9 octobre 2023

Ecole	33,03%
Voirie	15,07%
Tourisme	7,29%
Ordures ménagères	21,85%
ALSH	1,44%
Culture et Patrimoine	0,22%
Economie	0,46%
Affaires Sociales	1,03%
Autres compétences	19,60%

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

Evolution des chiffres de la section d'investissement du 1^{er} janvier 2013 au 9 octobre 2023

	Ecole	Voirie	Tourisme	Aides aux communes	ALSH	Economie	Autres Compétences	TOTAL SECTION
2013	131 908,50 €	351 166,90 €	199 851,24 €	36 854,30 €	- €	37 129,83 €	19 982,99 €	776 893,76 €
2014	134 080,59 €	342 096,63 €	95 376,88 €	28 950,00 €	- €	11 462,40 €	584 961,20 €	1 196 927,70 €
2015	186 071,13 €	171 760,41 €	275 056,07 €	28 187,09 €	- €	- €	394 170,89 €	1 055 245,59 €
2016	207 737,55 €	564 268,28 €	325 479,82 €	97 353,45 €	- €	- €	286 943,96 €	1 481 783,06 €
2017	332 639,22 €	493 726,85 €	9 214,92 €	83 228,53 €	- €	2 328,00 €	30 444,07 €	951 581,59 €
2018	613 560,63 €	809 286,09 €	116 472,88 €	18 382,37 €	118 974,44 €	1 960,00 €	427 774,61 €	2 106 411,02 €
2019	352 458,89 €	681 297,10 €	638 809,51 €	61 583,66 €	11 365,96 €	- €	191 633,10 €	1 937 148,22 €
2020	176 225,92 €	684 073,05 €	92 651,78 €	68 060,54 €	14 323,18 €	5 914,34 €	293 260,06 €	1 334 508,87 €
2021	429 670,28 €	542 089,52 €	85 191,56 €	111 886,83 €	- €	11 622,00 €	144 753,90 €	1 325 214,09 €
2022	519 023,33 €	741 760,51 €	129 772,54 €	60 716,24 €	969,02 €	- €	252 742,24 €	1 704 983,88 €
2023 (au 09/10/2023)	134 888,61 €	505 627,95 €	24 777,76 €	86 870,07 €	- €	2 850,00 €	361 127,27 €	1 116 141,66 €
depuis le transfert des compétences	3 218 264,65 €	5 887 153,29 €	1 992 654,96 €	682 073,08 €	145 632,60 €	73 266,57 €	2 987 794,29 €	14 986 839,44 €

Pourcentage des compétences sur la section d'investissement du 1^{er} janvier 2013 au 9 octobre 2023

Ecole	21,47%
Voirie	39,28%
Tourisme	13,30%
Aides aux communes	4,55%
ALSH	0,97%
Economie	0,49%
Autres compétences	19,94%

II. L'année 2023, une année de projets pour la communauté de communes.

L'année 2023 a été marquée par quatre projets majeurs. Tout d'abord, il s'agit de l'année qui suit **le renouvellement du label Forêt d'Exception®**. En effet, nous sommes une des 15 forêts nationales à posséder ce label. « Le renouvellement a été attribué au regard du travail mené avec l'ensemble des membres du COPIL Forêt d'Exception® grâce :

- à une relation de confiance ;
- à une relation de partenariat ;
- à une relation de bon sens ;
- à une relation pour le bien commun ;
- et surtout en allant dans le sens de l'ouverture de la Forêt au public tout en préservant sa biodiversité, sa faune, sa flore mais aussi son économie ».*

**Propos tenus par Daniel RONDET - Président de la communauté de communes et du COPIL Forêt d'Exception® lors de la cérémonie du label Forêt d'Exception® (23 mars 2023 à Isle-et-Bardais).*

Ensuite, Madame LERNER a été retenue comme maître d'œuvre pour mener la **réhabilitation de l'école primaire de Cérilly. La consultation des entreprises pour les travaux se tiendra dans la fin de l'année**. Il faut espérer un début des travaux lors du premier trimestre 2024. Tout sera mis en œuvre afin de perturber le moins possible l'organisation des classes. Un budget total prévisionnel de plus de 620 000 € TTC serait nécessaire afin de réhabiliter cette école qui accueillera à terme toutes les classes de Cérilly.

Dans la continuité de la consultation des maîtres d'œuvre, l'architecte pour mener la **réhabilitation des campings de Champ Fossé** (Saint-Bonnet-Tronçais) et des **Ecoisais** (Isle-et-Bardais) sera Monsieur NOAILHAT. Les différentes études de maîtrise d'œuvre vont donc débuter avant la fin 2023.

Pour conclure les projets de l'année 2023, des **travaux devraient être menés sur le site des Forges**. Le plan de financement est achevé avec une enveloppe de 150 000 € TTC (financés à 40 % par la Région et 40 % par le Département). Il sera question de plusieurs actions :

- nettoyer le bâtiment central qui est en ruine ;
- démolir le bâtiment des anciens bureaux administratifs ;
- sécuriser le site avec la parcelle vendue à un exploitant privé ;
- mettre en place un nouvel accès.

Bien évidemment, la communauté de communes a continué **d'investir dans la voirie et dans les écoles**. Vous pouvez vous en rendre compte dans les chiffres mentionnés plus haut. Il est également à noter que des **travaux dans les écoles de Meulne-Vitray** ont également eu lieu durant l'été 2023, dans les écoles de Braize, de Saint-Bonnet-Tronçais ou encore Ainay-le-Château.

III. L'année 2024, une année de continuité pour que 2025 soit une année d'achèvement du plan de mandat 2020-2026.

Durant l'année 2024, **les travaux des écoles de Cérilly devraient se tenir**. La réhabilitation des campings commencera afin de se terminer en 2025.

Les **travaux de voirie** se réaliseront comme à l'accoutumée. De plus, la maîtrise d'œuvre sera consultée pour la **réhabilitation des écoles d'Ainay-le-Château** afin que les travaux puissent se tenir en 2025. A ce moment-là, le plan d'investissement des écoles du Pays de Tronçais sera achevé.

Les architectes seront également consultés afin d'entreprendre la première tranche des travaux pour le **Cap Tronçais en 2025**.

Dans le cadre de Forêt d'Exception®, le **Rond de la Cave** sera valorisé autour d'un sentier reprenant les grandes étapes historiques de la Forêt de Tronçais. 2024 marquera également le **début des réflexions de la valorisation du Rond de Thiolais**.

Enfin, une **Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle**

(CTEAC) sera signée entre l'Etat, la CAF, la MSA, le Département, la Région et la Communauté de Communes afin de pouvoir donner accès au plus grand nombre à la culture. A ce sujet, un **projet culture existe auprès des classes de CM et des EHPAD volontaires autour de la photographie et d'un film documentaire**. Une projection publique se tiendra en 2024. Ce sera dévoilé plus tardivement.

CAUE

PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !



Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne gratuitement les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- **les démarches à entreprendre** pour mener à bien votre projet
- **les atouts et les exigences** de votre terrain et de son environnement
- **la conception de votre habitat**, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.**

Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.



**LE SECRÉTARIAT DU CAUE EST
OUVERT TOUS LES JOURS
DE 9H À 17H,
AU 14 RUE DE DECIZE À MOULINS.
POUR NOUS CONTACTER :
04 70 20 11 00 OU
CONTACT@CAUE03.FR**



EAU ET ASSAINISSEMENT

UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE AU SERVICE DE SES ABONNÉS

Interconnexion avec le SIVOM Nord Allier

Le département de l'Allier a la particularité d'être un territoire régi par des collectivités territoriales dans le domaine de l'Eau Potable. La majeure partie de ces entités est adhérente au Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA), syndicat départemental qui a pour vocation essentielle d'assurer la Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation d'études et de travaux d'interconnexions entre les différentes collectivités. Son principal objectif est la sécurisation de la distribution en eau potable pour ses adhérents et est financé par une redevance annuelle indexée au prix de l'eau.

Le SEA avait effectué une demande auprès du SMEA pour obtenir une alimentation de secours sur le secteur de Cérilly par le SIVOM Nord Allier. Une conduite d'alimentation a été posée en 2022 entre le réservoir de Theneuille et celui de La Folte à Cérilly. En 2023, l'alimentation de secours a été étendue jusqu'au réservoir Le Point du Jour sur la commune de Le Vilhain en réutilisant des conduites existantes.

La sécurisation du territoire du SEA est donc assurée maintenant par le SIVOM de Nord Allier pour le « réseau bas » et par les SIVOM Région Minière et Nord Rive Gauche du Cher pour le « réseau haut ».



Réhabilitation du réservoir Le Plaix

Commencés au début du mois de novembre 2022, les travaux se sont terminés fin juin 2023, date initiale prévue lors de l'élaboration du planning prévisionnel des travaux. La contrainte majeure était de finir avant l'été à cause du fonctionnement sur une seule cuve (par alternance) durant tout le chantier. Les délais ont pu être parfaitement maîtrisés par les entreprises intervenantes (Etandex, Actemium et Barbiero).

Tout a été mis en œuvre pour que ce chantier impacte le moins possible la vie des abonnés. Des étapes critiques ont eu lieu avec notamment les remplacements de la conduite d'alimentation du réservoir et des conduites de distribution. Pendant ces laps de temps il n'était plus possible de remplir ou de distribuer de l'eau depuis le réservoir. Dans les faits il n'y a eu aucun incident grâce au travail rapide et parfois nocturne de la part des entreprises.



Le montant global du chantier s'élève à environ 455 000 € HT.

Communauté de Communes et autres organismes



Optimisation de la sectorisation

Mise en place en 2013 - 2014, la sectorisation est un outil permettant le suivi des volumes d'eau potable qui transitent dans les réseaux du SEA.

Des instruments de mesures, positionnés à des endroits stratégiques, relèvent des données journalières qui sont ensuite transmises aux agents du SEA pour expertise. L'objectif principal est la détection des fuites. Leurs emplacements étaient signalés par des bornes bleues ou blanches.

En 2023, une opération de renouvellement des appareils a débuté afin de pallier les évolutions technologiques de ces dix dernières années. Les nouveaux modules, posés par nos agents, sont installés dans des coffrets à proximité des regards de comptage.



Fiabilisation de la télégestion

Le fonctionnement des ouvrages d'eau potable et d'assainissement est entièrement automatisé. La communication inter-sites est assurée par des automates fonctionnant via le réseau GSM (comme les téléphones portables).

Cette correspondance entre les deux ouvrages permet d'échanger des données tel que le volume d'eau présent dans le réservoir et ainsi actionner la demande ou l'arrêt de remplissage. Cependant, avec le passage à la 4G et maintenant le déploiement de la 5G, plusieurs « loupés » de communication ont été recensés occasionnant la sortie des agents d'astreinte pour opérer un fonctionnement manuel sur les installations.

En 2023, le SEA a pris la décision de fiabiliser les liaisons principales entre l'usine de production de Vallon-en-Sully et les réservoirs de Meaulne-Vitray et de Le Vilhain en ajoutant un module permettant les communications via ADSL en utilisant les anciennes lignes téléphoniques et une box internet. Compte tenu du succès de cette opération, les sites de Cérilly vont également être équipés courant 2024.



2024, nouvelle année et nouveaux règlements du SEA

Lors de l'Assemblée Générale du 1 décembre 2023, le Comité Syndical du SEA a approuvé les nouveaux règlements des services d'Eau Potable, d'Assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif du SEA. Ces documents sont importants dès la souscription d'un contrat car recensent l'ensemble des informations nécessaires aux abonnés afin de leur octroyer la meilleure qualité de service possible.



Ils seront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024

et disponibles en libre accès sur notre site internet www.seavallon.fr. Le SEA invite dès lors tous ses abonnés à en prendre connaissance.



CEN Allier

NATURA 2000

Un nouveau document d'objectifs pour le site Natura 2000 de Hérisson

Une partie de la commune de Hérisson est reconnue depuis de nombreuses années comme site Natura 2000, désigné grâce à la présence de nombreuses chauves-souris et plus particulièrement d'une espèce qui trouve à Hérisson un lieu de vie idéal : le Murin à oreilles échancrées.

En 2010, le site dénommé « Gîtes à chauves-souris de Hérisson » a été doté d'un document d'objectifs, plus communément appelé DOCOB. Ce document cadre permet de dresser un état des lieux du site en prenant en compte à la fois les espèces de la faune et de la flore représentées, mais également l'ensemble des usages locaux qui ont cours sur le territoire (agriculture, chasse, pêche, randonnées, etc...). Le but d'un tel document est d'identifier les principaux objectifs en terme de conservation du patrimoine naturel remarquable de la commune, tout en tenant compte des facteurs économiques et sociaux. Ces objectifs sont ensuite déclinés en fiches actions, qui constituent les lignes directrices du travail qui est mené aux côtés des élus, des partenaires techniques et financiers, mais aussi des citoyens et usagers du site.

Un travail de réactualisation du DOCOB existant a été engagé par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier) en 2022, à la demande de la commune, l'idée étant de remettre à jour ce document vieillissant en prenant en compte les nouvelles données et les nouveaux enjeux émergents sur le territoire. Dans un premier temps, une toute nouvelle cartographie des végétations du site a été réalisée par le bureau d'études CESAME. Celle-ci a permis de mettre en lumière un patrimoine floristique riche, et plus particulièrement de rares orchidées sauvages (*Anacamptis laxiflora*).

Ce travail de longue haleine est toujours en cours, et donnera lieu à un tout nouveau Document d'objectifs courant 2024.



En attendant, vous pouvez retrouver toutes les informations concernant le dispositif Natura 2000 à Hérisson sur le site web fraîchement refait à neuf : <http://gites-herisson.n2000.fr>

Pour plus d'informations :



  www.cen-allier.org

Maison des Associations
Rue des Ecoles
03500 Châtel-de-Neuvre
Tél : 04 70 42 89 34
Fax : 04 70 42 27 58
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr
<http://gites-herisson.n2000.fr>

AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES DU COIN

Nous sommes une association composée de parents d'élèves des enfants des écoles du RPI Hérisson, Venas et Louroux Hodement. Celle-ci a pour but de récolter, grâce à des activités et des manifestations, des fonds pour aider les écoles à financer les projets pédagogiques (voyages scolaires, théâtre, kermesse) et de créer du partage et un rapprochement entre les familles du RPI.

Cette année fût forte en émotions et en actions et nous avons organisé divers événements :

- Notre premier carnaval à Hérisson, durant lequel nous avons pu passer un moment chaleureux devant la

maison de retraite, et où nous avons déambulé dans les rues de Hérisson avec les enfants.

- La mise en place d'une tombola de Pâques au Salon Du Chocolat de Hérisson.
- La fête de la Saint Loup à Hérisson.
- La marche et le repas sur la commune de Venas en septembre.
- La gestion du cinéma depuis septembre, conjointement avec la Mairie.
- Notre Assemblée Générale qui s'est tenue sur la commune de Louroux Hodement en novembre.
- La vente de décorations fabriquées par les enfants sur le marché de Noël de Hérisson.

***Nous vous souhaitons
une agréable année 2024.***



POUR L'ANNÉE 2024, NOUS PRÉVOYONS D'ORGANISER :

- Le cinéma (environ une fois par mois) à la salle des fêtes
- Le 26 janvier Théâtre forum autour de la question de l'utilisation des écrans par les enfants.
- Le 2 mars le CARNAVAL
- Une marche (Date et lieu à définir).
- La vente de produits de décoration de Noël sur le marché de Noël de Hérisson.



L'association tient à remercier l'Équipe Enseignante, Le Personnel des Écoles, Les 3 Municipalités, Le Comité des Fêtes de Hérisson, Le pâtissier de Hérisson, l'Association Au Fil de l'Eau, les musiciens de « Percu-fola », les parents d'élèves, et tous les acteurs qui, d'une manière ou d'une autre participent, au bon fonctionnement de notre association.

Rose-Marie ROSSEEL
Présidente de l'association





AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Grand merci à la population des communes que nous visitons lors de la présentation de nos calendriers, pour l'excellent accueil qu'elle nous réserve. Nous continuerons cette année de vous proposer quelques animations afin de participer à la vie de notre village.

Adjudant-Chef Nicolas ROY
Président de l'Amicale des pompiers de Hérisson

Je vous adresse aux noms des membres de l'amicale des pompiers de Hérisson, nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

LE GARDON DE L'AUMANCE

L'année 2023 a été moyenne pour la pêche de toutes les espèces, surtout les carnassiers, hélas toujours des silures (manque d'eau et chaleur excessive).

Empoisonnement 2024 :

- Gardons : 150 kgs
- Tanches : 200 kgs COOPEPOISSON
- Brochets : 20 kgs 01120 MONTLUEL
- Carpes : 20 kgs
- 270 kgs de truites FERRIERES SUR SICHON

Pêche de nuit de la carpe 2024 : période du 1^{er} au 31 Août sur les lieux suivants :

- Parcours de pêche "famille" sur les deux rives,
- Le long du chemin de la station,
- Le long du stade

Les points de vente pour les cartes de pêche sont inchangés :

- au bureau de tabac (vente par internet)
- au point infos tourisme (ouvert du 1^{er} Mai au 30 Septembre)
- au domicile du président en cas d'absence (vente par internet)
- et sur Internet (bien préciser HERISSON) www.carte-depeche.fr

Merci à tous les propriétaires qui laissent passer les pêcheurs.

Le Président, D. ALINOT

Le Président et son conseil d'administration vous souhaitent une très bonne année 2024.



LE CLUB DE L'AMITIÉ

***Nous souhaitons
une bonne et heureuse
année 2024 à tous.***

Comme les autres années, 2023 a commencé par le tirage des rois.

Tous les mardis après-midi, jeux divers suivis d'un goûter à la Maison des Associations. L'Assemblée Générale s'est déroulée le 7 Février 2023.

Nous avons réalisé une sortie au restaurant « Chez Chaumat » à Cerilly le 10 Juin 2023.

Quelques-uns ont fait le voyage dans les Hautes Alpes, aux alentours du lac de Serre-Ponçon, organisé par la Fédération. Ils en sont revenus très satisfaits.

Le repas de fin d'année le 12 décembre 2023 s'est tenu au restaurant « Le Médiéval ».

Le vendredi 3 novembre 2023, nous avons accueilli à l'Espace Hélène et Jacques Gaulme, la réunion de secteur organisée par la Fédération, réunissant environ 25 représentants de tous les clubs des environs,

En cette année 2023 nous avons eu à déplorer les décès de Mademoiselle Grenat et de Roger Vincent, tous deux adhérents de longue date.

D'autre part le club de Louroux-Hodement organise une marche un vendredi après-midi tous les 15 jours qui réunit des membres de tout le secteur dans une ambiance conviviale et nous permet de découvrir des sites différents.

D'autres clubs de notre région proposent des activités auxquelles



nous pouvons participer : chorale, sorties en co-voiturage, atelier patchwork, aquagym ; ou qui pourraient nous inspirer : activités avec les enfants (crêpes - jeux - etc..)

Nous espérons développer d'autres activités avec de nouveaux membres.

Président :
Pierre DEVAUX
04 70 06 80 05
Trésorière :
Andrée BOUTONNET
04 70 06 87 02

Activité de l'UNRPA de l'année 2023

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - SECTION INTERCOMMUNALE D'HÉRISSON

L'association a repris ses activités au mois de janvier et a organisé son programme, des réunions « détente » mensuelles, à Hérisson ou à Maillet avec des jeux de cartes (tarot et belote), jeux de société, randonnées, afin d'assurer un lien social et convivial.

Son assemblée générale le 31 janvier, en janvier la galette des rois, en mars un loto, en mai le repas de la fête des mères, en juin une journée découverte du Puy de Dôme, l'aventure Michelin, repas truffade, découverte du Puy de Dôme en train panoramique, et aussi un repas couscous, en juillet le pique-nique à « Crochepot », en août un loto et concours de pétanque, en août également un voyage sur Herment, méandres de Queuille, viaduc des Fades, en septembre un séjour sur l'île de Noirmoutier.

Également au mois de septembre, nous avons inauguré une randonnée de 6 km au départ d'Hérisson sur les chemins des communes environnantes. Le point de rendez-vous est au parking du Château à 14h les lundis.

En octobre un loto salle Jacques Gaulme, en novembre le repas de fin d'année à Hérisson.

Une année bien remplie avec des festivités diverses et variées que l'on clôture en décembre par une après-midi détente et bûches de Noël.

L'association prend en charge les collations pour les réunions, ainsi qu'une participation pour les repas et le pique-nique, nous nous efforçons de rendre les loisirs au mieux des intérêts de nos adhérents pour avoir des gestes anti-inflation. Notre sigle Ensemble et Solidaires prenant toute sa valeur.



La cotisation annuelle est adaptée aux pensions des retraités.

Une association de retraités dynamique et sûrement pas ringarde au contraire des idées toutes faites, d'ailleurs nous sommes rejoints par des adhérents au-delà de notre commune et de notre département pour atteindre un effectif de 111 adhérents. Vous pouvez nous rejoindre pour trouver des loisirs à votre mesure et passer des bons moments de convivialité et de bonne humeur. Nos meilleurs ambassadeurs sont les adhérents.

En étroite collaboration avec Mme le Maire, ainsi que le conseil municipal, et les services techniques, nous pouvons offrir un panel d'activités tout au long de l'année.

En 2024, en parallèle des réunions mensuelles, des repas, des lotos, nous organisons des voyages collectifs, d'une semaine à une journée. Cette année nous partons pour un séjour à l'orangerie de Menton, ainsi que deux journées de découverte à thème en juin et août. La randonnée du lundi après-midi prend son rythme de croisière à la découverte des chemins et panoramas divers.

Pour tout renseignement contacter notre présidente ou venez à notre assemblée générale le 30 janvier 2024 à 14 heures.

La présidente Eliane CHARPY



Noirmoutier

ACPG - CATM - VEVES SECTION DE HERISSON

*Je souhaite à tous nos meilleurs vœux
pour la nouvelle année 2024.*

Notre section a organisé en 2023, à Hérisson, le dernier repas chez Marie-Laure, le mercredi 8 mars avec 23 présents.

Nous avons déploré le décès de trois membres de notre section en moins de deux semaines :

- Roger VINCENT de Saint-Caprais au mois d'avril,
- Michel BERNARDON notre porte drapeau brusquement, début mai,
- Roger GUILLEMARD également brusquement le même jour.

Tous les deux habitant Hérisson.

Tous les trois étaient adhérents de notre section depuis le début.

Six membres de notre section sont en maison de retraite, dont deux centenaires :

Mme Yvonne TORRET 103 ans et Mme Odette BERNARDIN 100 ans.

Les six communes de notre section organisent la cérémonie au Monument aux Morts de leur commune les 8 mai et 11 novembre.

Deux membres de notre section ont été décorés :

- 1 veuve Jacqueline BONNET - du Mérite Fédéral
- 1 CATM René MARTINET - Médaille de la fidélité

Nos adhérents étant tous âgés de 80 à 90 ans, il nous est impossible de continuer à organiser notre Loto du mois de Novembre.

Nous participons aux manifestations organisées par le canton :

- le samedi 21 janvier, la Choucroute à Estivareilles,
- le dimanche 16 avril à Reugny, réunion cantonale suivie d'un repas à Estivareilles,
- le lundi 16 octobre à Maillet sur notre section, Cérémonie en mémoire du retour du Soldat Inconnu de la Guerre d'Algérie au Mémorial de Notre Dame de Lorette. Parfaite organisation avec 10 drapeaux et les enfants de l'école de Maillet. Dix communes étaient présentes, soit par le Maire soit par un Conseiller Municipal. Nous tenons à remercier la Mairie de Maillet pour cette très bonne organisation.



Le Jeudi 23 mars Congrès Départemental à Bayet, notre section était représentée par 4 membres, René Martinet membre de commissaires aux comptes départemental.

Election du 1/3 sortant, René VINCENT Président du bureau de vote, Marie-Claude SUCHAUD votante, Pierre DEVAUX accompagnateur.

Cérémonie au Mémorial de St Pourçain sur Sioule en hommage aux 136 Bourbonnais morts pour la France en Afrique du Nord, en présence de 160 drapeaux, présidée par Mme la Préfète de l'Allier.

Le Président
René VINCENT



**JE DONNE
RENDEZ-VOUS
À TOUS**

- **le dimanche
4 Février à la Mairie
de Hérisson pour
l'Assemblée
Générale 2024.**



LE COMITÉ DES FÊTES

La soirée auvergnate nous a permis d'ouvrir avec succès les festivités pour l'année 2023 !

Par contre, étant donnée la faible affluence au bric à brac du mois de mai, cette manifestation ne sera pas reconduite en 2024.

Après 5 mois de travail (ponctués de réunions et de dossiers) nous avons été récompensés par la réussite de la brocante : 380 exposants et plus de 15000 visiteurs malgré la chaleur accablante !!

La com-com nous avait prêté cette année 3 minibus pour permettre aux visiteurs de regagner plus facilement le parking etils ont été très appréciés !!

Merci à tous les bénévoles qui nous ont permis de réaliser le mieux possible cette manifestation.



MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2024

- **2 mars :**
Soirée auvergnate
- **6 avril :**
Assemblée Générale
- **13 juillet :**
Pique-nique et bal
- **18 août :** Brocante
- **31 août/01 sept :**
Fête de la Saint-Loup
- **31 octobre :**
Halloween
- **7 décembre :**
Loto
- **31 décembre :**
Réveillon



2023 : Une année dense pour la Maison des Loisirs

MAISON DES LOISIRS

Une année 2023 qui a démarré par une exposition d'Henri Fronty, du 30 avril au 14 mai, en partenariat avec la mairie et les AVH, pour la première fois dans la nouvelle salle du musée, salle maintenant bien adaptée et équipée pour ce genre de manifestation.

Henri Fronty avec de magnifiques photos noir et blanc nous a fait revivre l'atmosphère très jazz des sixties.

Notre engagement pour la protection de la nature s'est concrétisé lors des 31^{èmes} Journées de la Nature qui se sont déroulées les 20 et 21 mai dans de bonnes conditions :

- Le 20, François Boureux nous a expliqué tout le travail effectué au fil des années par la FNE03 (ex Allier Nature).
- Le 21, les associations de défense de la nature étaient regroupées dans l'Espace Hélène et Jacques Gaulme : FNE03, 3B, Artisans du Monde, Chemin et Randonnées en Bourbonnais, le CEN03, Chauve-souris Auvergne, l'ADATER, la Maison des Loisirs, Hérissou Nature, S'Allier pour le Climat, ainsi que des photographes, des artistes, des artisans d'art et des poètes.
- Le même jour, la Fête des Plantes animait Chateloy et ses nombreux visiteurs avec en plus un concert sous l'égide du Festival de Musique en Bourbonnais.
- Le Moulin de Butoir accueillait également de nombreuses animations.



Le 24 juin, une trentaine de peintres ont œuvré toute la journée dans les rues du village dans le cadre de la 25^{ème} Journée des Peintres.

Leurs créations sont restées exposées jusqu'au 29 juin.

Harut Yekmalian, peintre et sculpteur, a exposé à la Maison Mousse (propriété de Madame Bardot) dans une salle restaurée, du 9 au 16 juillet. Son travail original et d'une grande qualité a été particulièrement apprécié par de nombreux visiteurs.

La soirée poétique du 24 juin (Mairie de Hérissou) a permis à Josyane Moral et Claude Fernandez d'évoquer en vers le triomphe de la peinture.

50 artistes ont répondu présent pour notre 41^{ème} Salon Artistique du 11 au 18 septembre à l'Espace Hélène et Jacques Gaulme : peintres, sculpteurs, céramistes, photographes, poètes et écrivains, sans oublier le Foyer de Vie de Ruzière. Une grande diversité de talents a été exprimée dans de nombreuses œuvres figuratives ou contemporaines.

Michel Cegarra, Président du Domaine M, fidèle à Hérissou et à la Maison des Loisirs, nous a expliqué l'Art Moderne lors d'une remarquable conférence, le vendredi 13 octobre (salle du conseil de la Mairie).

Les activités régulières ont repris leurs rythmes habituels :

- la Gym à Cosne avec Madeleine Cajat,
- le Yoga à Hérissou et au Brethon avec Chantal Lelong,
- le Qi Gong à Hérissou autour de Christian Delage jusqu'en juin pour des raisons de santé. Le Qi Gong reprendra début 2024. Nous sommes satisfaits d'avoir à nouveau la possibilité d'utiliser la Maison des Associations.
- L'activité Danses Traditionnelles animée par Chloé et Nicolas Poulin attire de nombreux passionnés à l'Espace Hélène et Jacques Gaulme.



Site maison des
loisirs Hérissou

CONTACT :

06 84 19 11 84



Malheureusement, 2023 fut aussi funeste. Nous avons eu la tristesse de perdre notre trésorier adjoint Michel Bernardon qui, durant de nombreuses années, nous a toujours assisté et soutenu dans toutes nos actions.

Le conseil d'administration remercie tous les bénévoles qui nous ont aidés au cours de cette année ainsi que la Mairie de Hérisson, le secrétariat, les employés municipaux et l'Office de Tourisme.

Notre programme 2024, est déjà pratiquement planifié, du même niveau que celui de cette année, en espérant des conditions favorables pour nos activités et en maintenant une nécessaire action inter-associative.

Meilleurs Vœux pour 2024 !



DATES MANIFESTATIONS DE LA MAISON DES LOISIRS

- **Journées de la Nature les samedi 18 et dimanche 19 mai, Espace Hélène et Jacques Gaulme**
- **Soirée Poétique le vendredi 7 juin, Salle du Conseil de la Mairie**
- **Journée des Peintres le dimanche 23 juin, Espace Hélène et Jacques Gaulme**
- **Exposition jusqu'au jeudi 27 juin**
- **Exposition Vladimir Tchernychev au Musée ou à la Maison Mousse. Date non fixée**
- **42^{ème} Salon Artistique du dimanche 8 au dimanche 15 septembre, Espace Hélène et Jacques Gaulme**
- **Conférence de Michel Cegarra le vendredi 18 octobre à 18h30, Salle du Conseil de la Mairie**

APROBUT

L'ASSOCIATION APROBUT RÉALISE SES PROJETS AU MOULIN BUTOIR.



Le chantier de restauration de la roue se poursuit. Il est ouvert au public sur rendez-vous. La météo ralentit la progression des travaux tels que le sablage des parties métalliques puis leur traitement anticorrosion. Mais l'optimisme reste ancré chez les artisans et bénévoles qui voudraient tous voir leurs efforts se finaliser le plus rapidement possible.

La séquence d'abattage est, elle aussi, impactée par les intempéries.

Toutefois les arbres concernés, qui se trouvent en bordure de rivière et dans la prairie, constitueront le premier volet de cette phase, puisque là le terrain est plat et facilement accessible.

Puis viendra la phase relative aux arbres situés dans la partie pentue du terrain. Pour cela une période de temps sec sera nécessaire afin d'assurer la sécurité des bûcherons.

Ensuite, avant le départ vers la scierie, il y aura le débardage avec traction animale, dont la date n'est pas encore fixée. Elle fera l'objet d'une communication spéciale, car, là encore, la météo est maîtresse pour que les conditions de sécurité maximales soient réunies.

Ces différentes étapes concernent la préparation des pièces de bois utiles à la reconstruction du patrimoine exceptionnel qu'est cette roue de type « Sagebien-Zuppinger ». Sa spécificité lui a valu d'obtenir le label « Fondation du Patrimoine » et son inscription sur la liste du patrimoine vernaculaire du département.

Un élément a attiré l'attention du Département et de la DRAC : il s'agit de la cheminée industrielle. La rareté d'une telle configuration « houille blanche » et « houille noire » fait qu'une tranche de travaux va intervenir dans l'année 2024 pour une reprise de joints et d'arase pour protéger le fût de la corrosion provoquée par les pluies et autres intempéries.



Les animations annuelles sont en préparation afin que les quatre week-ends d'ouverture vous soient proposés dans les meilleures conditions.

Pour les journées de la Nature et la Journée Internationale de la Biodiversité, le moulin sera ouvert à la visite. Le parc du moulin est intégré au programme des associations « la Maison des loisirs » et « Hérisson nature ». Notez sur votre agenda les dates de cette ode à la nature qui aura lieu les 3^{ème} et 4^{ème} week-end de mai 2024.

Lors des « Rendez Vous au Jardin », qui se dérouleront du 31 mai au 2 juin 2024, nous vous proposerons une animation qui viendra compléter les visites du parc. Celui-ci, comme beaucoup d'autres, a souffert de la chaleur, de la sécheresse (même atténuée par la présence de l'eau

grâce aux retenues des moulins) et enfin des coups de vent à diverses périodes de l'année 2023.

Inauguration de la roue (si le calendrier est respecté) avec spectacle le samedi 22 juin au soir lors des Journées des Patrimoines de Pays et des Moulins dont les dates vont du 21 au 23 juin 2024.

Ouverture du nouvel espace musée consacré aux moulins à eau pour les Journées Européennes du Patrimoine qui auront lieu les 21 et 22 septembre. Un spectacle accompagnera cette manifestation le samedi 21 au soir.

La convivialité sera assurée aussi autour d'une tablée pour laquelle une petite restauration vous réjouira les papilles.

Des nouveautés, des surprises pour vous accueillir et vous faire décou-

vrir ou redécouvrir la roue restaurée. Un don de tout le matériel de meunerie, absent à Butoir depuis la première guerre mondiale, s'est traduit par des journées de démontage, de transport puis de remontage pour que vous, visiteurs, retrouviez ces mécanismes aux techniques extraordinaires de simplicité et de bon sens.

Une visite complète sera donc plus longue car vous trouverez le résultat du travail de l'équipe de bénévoles surnommés « les Frappadingues ». Bosseurs toujours, râteurs parfois, ils s'activent dans la bonne humeur accompagnée du langage fleuri du BTP même si la fatigue amène parfois quelques tensions ! Mais surtout ils émettent des propositions issues d'une effervescence d'idées sorties d'un chaudron de bouillon de Culture. Merci à eux.

L'entente et la collaboration entre associations est un moyen de continuer leurs actions en se substituant, autant que faire se peut, à l'érosion des adhésions.

Dans cette optique, un stand commun, sous la bannière « Hérisson, Petite Cité de Caractère », réunira des associations de notre commune pendant le « Salon des Patrimoines Bourbonnais » les 24 et 25 février 2024 au centre Athanor, à Montluçon.

Nous avons proposé, toujours dans cet esprit, des troncs d'acacia et une aide à leur mise en place aux « Amis du Vieil Hérisson » dans le but de consolider la plate-forme autour de la Chapelle du Calvaire. Et APROBUT participe ponctuellement au « Marché de Noël » organisé par « Au Fil de l'Eau » comme au « Carnaval » de « l'Amicale des Ecoles du Coin ».

Enfin, animé par cet esprit de collaboration, nous tissons un lien étroit avec « le P'tit Bastringue » et négociations avec d'autres troupes ou lieux culturels pour vous proposer des spectacles lors de nos manifestations institutionnelles. Peut-être grâce à ces liens pourrions-nous ouvrir notre espace à des représentations exceptionnelles.

Mais cet esprit s'applique aussi à d'autres structures : merci à Lisa et Josselin du Champ de l'Île et indirectement au ESRP de La Mothe pour le lot de chaises offertes à APROBUT.



POUR NOUS AIDER DANS RÉALISATION DE TOUS CES PROJETS

outre le bénévolat, la
« Fondation du Patrimoine »
vous attend sur son site
pour accueillir votre don
défiscalisable à l'adresse
internet suivante :
www.fondation-patrimoine.org/87692



HÉRISSON 1300



A l'initiative des trois héritiers de la maison connue sous le nom de « la Synagogue », l'Association « Hérisson 1300 » née en juillet 2020 est venue enrichir le milieu associatif et patrimonial Hérissonnais. De cette propriété, seul le grand portail gothique rouge était connu de tous, mais cette demeure recèle bien d'autres traces de son passé historique et cache encore bien des secrets. Passé ce porche, c'est une cour intérieure qui vous accueille et qui vous permet de découvrir le vieux logis.

Pourquoi « Hérisson 1300 » ? En 2004, une étude de datation par dendrochronologie a été effectuée permettant de dater très précisément la charpente. Et 1300, c'est l'année de pose de la charpente, car les bois ont été coupés en 1299. L'association Hérisson

1300 est associée à un comité scientifique de renommée nationale, composé d'experts médiévistes : spécialiste du bâti civil, spécialiste des charpentes médiévales, historiens de l'art, spécialiste des peintures murales d'avant 1350.

L'année 2023 qui vient de s'écouler a été, comme les précédentes, riche en événements et notamment les deux suivants :

- Nous étions présents, avec trois autres associations Hérissonnaises au salon du Patrimoine Bourbonnais Patrimoine d'Avenir à Vichy.
- Nous avons ouvert notre portail en juin pour les Journées Européennes de l'Archéologie puis en septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine avec succès.



HÉRISSEON 1300 A POUR OBJET :

- la sauvegarde et la mise en valeur des peintures murales du XIV^e et XVII^e siècles, de la charpente de 1300, des bâtiments,
- la recherche historique et archéologique de l'édifice,
- l'organisation d'activités culturelles, scientifiques, archéologiques en rapport avec les ressources connues ou non du bâtiment, sis 3 rue de l'Abbé Aury à Hérisson,
- l'étude de l'histoire de Hérisson pour comprendre l'histoire de ce bâtiment.

Elle est composée d'un comité scientifique :

- Annie Regond maître de conférences en Histoire de l'Art à l'université Blaise Pascal,
- Pierre Garrigou-Grandchamp, spécialiste du bâti civil médiéval,
- Térance Le Deschault de Monredon, spécialiste des peintures murales antérieures à 1350,
- Frédéric Epaud, spécialiste des charpentes médiévales.

À sa création, seuls quelques éléments étaient connus sur cet édifice :

- la charpente de 1300, datée par dendrochronologie en 2004,
- un dragon peint, ornant un mur pignon,
- la photo de 1922 de la fenêtre de la façade qui fut démontée en 1927.

Les recherches menées avec dynamisme et entrain ont permis de découvrir et retrouver de nombreux éléments :

- des peintures du XIV^e siècle,
- des peintures du XVII^e siècle,
- un coffre-fort intramuros,
- le nom de la maison au XVIII^e siècle,
- la fenêtre de tradition romane retrouvée aux États-Unis,
- les dimensions initiales de la maison.

Mais de nombreux mystères sont encore à découvrir :

- qui fut le commanditaire de cette maison ?
- quelle fut sa fonction initiale ?
- quel incident a détruit les deux tiers de cet édifice ?
- Quelles furent les fonctions successives du bâtiment ?

Une chose semble certaine, l'histoire de cet édifice est intimement liée avec celle de Hérisson.



**POUR TOUTE
INFORMATION OU SI
VOUS VOULEZ VIVRE
CETTE AVENTURE EN
ADHÉRANT, VOUS
POUVEZ NOUS
CONTACTER :**

Herisson 1300@gmail.com
Alvaro Delphine
06.52.07.87.57
Nous suivre : Facebook :
Hérisson 1300





LES AMIS DU VIEIL HERISSON

En 2023, l'équipe a continué d'entretenir le site, afin qu'il reste accessible et agréable au public. La vigne a été taillée. Le projet de replantation de ceps prévus au printemps 2023 a été repoussé. Les différentes activités sur le site depuis le printemps permettent d'envisager à nouveau le projet de plantation pour 2024.

Afin d'optimiser le bon développement de la vigne, nous prenons des conseils auprès de personnes expérimentées. En effet, après plusieurs périodes de gel et de sécheresse, la vigne a énormément souffert.

Notre repas annuel s'est tenu sur le site du Calvaire le samedi 10 juin 2023. Malgré un temps très incertain, la quarantaine de personnes présente a pu profiter du panorama pendant l'apéritif sous un beau soleil et apprécier le repas aux couleurs locales à l'intérieur de la chapelle, dans une ambiance amicale. Tous nos remerciements aux personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce repas.

L'Ecole de gendarmerie de Montluçon nous a fait l'honneur de faire une halte sur notre site, à l'occasion d'une marche sur les chemins de randonnée du village. Cette marche s'est terminée en contrebas de la chapelle où des rafraichissements ont été servis.

En collaboration avec la mairie de Hérisson et M Chauvin, une exposition de grande qualité autour du peintre Harpigny, grand amoureux de Hérisson, a été organisée dans la salle d'exposition de l'office de tourisme durant tout l'été.

Une exposition familiale de peintures et de sculptures intitulée « intuitions enlacées » a eu lieu du 5 au 9 juillet dans la chapelle. Elle a connu du succès auprès des visiteurs et tous ont été séduits par la sérénité du site. L'association est toujours heureuse de participer à la découverte de nouveaux talents. Nous avons été touchés par leur générosité envers l'association.

D'autres projets sont toujours en cours de réflexion : mur de soutènement, expositions de maquettes. Compte tenu du vif succès rencontré l'an passé, cette année encore, la chapelle sera ouverte lors des journées du patrimoine, en collaboration avec Hérisson 1300 et APROBUT.

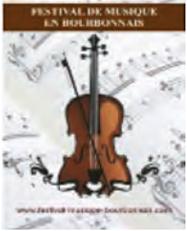
Nous sommes heureux de constater que nombreux visiteurs apprécient le site du Calvaire. Nous remercions toutes les personnes qui prennent part à nos activités et nous apportent aide et soutien, notre site étant entretenu uniquement par des bénévoles. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

***Tous les membres de l'association
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2024.***



**POUR TOUT
RENSEIGNEMENT,**
merci de vous
adresser à la
présidente Mme
Nicole JOLIVET
(06 50 91 17 54)
ou par mail
(assoc.avh@gmail.com)





FESTIVAL DE MUSIQUE EN BOURBONNAIS

Pour cette 57^{ème} édition, cette saison 2023 s'est déroulée sans fausse note musicale.

Les six concerts, dont cinq à l'église de Chateloy, un à l'église de Maillet Haut Bocage ont remporté un vrai succès et l'auditoire a ainsi pu savourer la diversité, la qualité des artistes.

Nous pouvons sans fausse modestie dire que ce fut une année fantastique.

2024 porte l'espoir d'une année tout autant fantastique.

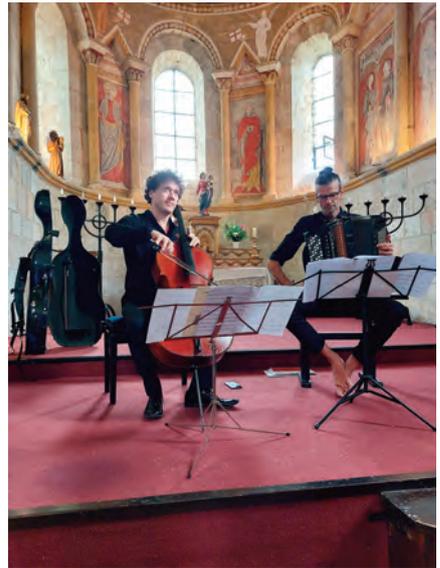
Elle débutera dès le **24 février** à 19h au théâtre Gabrielle Robinne de Montluçon, dans le cadre du Salon des Patrimoines Bourbonnais, les **24 et 25 février 2024** à Athanor, manifestation à ne pas manquer.

Pour ce concert, proposé par le FMB sous le nom « L'Âme et Lame » Oriane Perrin sera au violon et Valentin Ardaillon au marimba. Ces deux artistes confirmés ont débuté leur apprentissage au conservatoire de Montluçon.

Le **19 mai** à Chateloy nous présenterons la saison 2024 au cours d'un concert donné par les élèves du 3^{ème} cycle du conservatoire de Montluçon.

Puis, **du 24 juillet au 15 août** notre programme sera composé de sept concerts tout aussi variés :

- Quatuor burlesque, chants d'oiseaux pour tout public de 7 à 99 ans,
- Concert Baroque avec des artistes locaux,
- Quatuor Cobalt qui viendra du Canada jouer spécialement à Chateloy,
- Récital de piano, duo piano violoncelle.
- Concert Klezmer pour terminer cette fabuleuse saison par un concert de musique du monde.

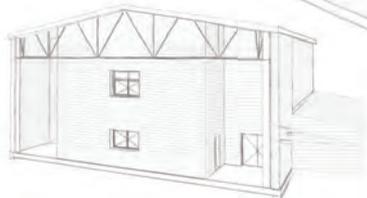
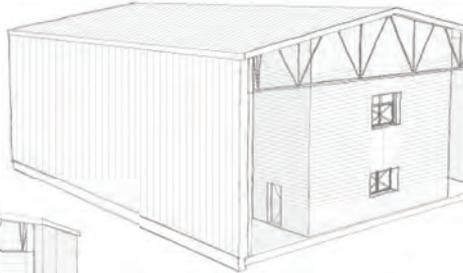


Nous espérons que ce programme de qualité vous attirera jusqu'à Chateloy où nous nous mobilisons pour vous accueillir avec enthousiasme.

Le festival de Musique en Bourbonnais vous souhaite en quelques notes une belle année 2024.

A très bientôt.





LE CUBE

LA BELLE MEUNIÈRE / LE CUBE-STUDIO THÉÂTRE DE HÉRISSON

Un grand chantier de rénovation et de ré-isolation du Cube (construit en 1989) débutera en janvier 2024. Ces travaux dont la conception a été confié au cabinet d'architecte Atelier Taïga associé à AP Architecture pour la maîtrise d'oeuvre, permettront d'augmenter durablement le confort de travail et réduire l'impact de nos dépenses énergétiques afin de pouvoir continuer à accueillir des équipes tout au long de l'année et nous sentir en phase avec nos aspirations écologiques. Le Cube sera donc indisponible de janvier à juillet 2023.



© Atelier Taïga

Pendant cette période, nous louons les locaux de l'ancienne école de Hérisson dans lesquels nous accueillerons des équipes artistiques en résidence : des projets naissants ou en cours nécessitant peu ou pas de technique, des projets en lien avec l'extérieur (la forêt, la rivière, le village...).

Voici les artistes qui seront en résidence cette année (calendrier prévisionnel).



VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LES INFORMATIONS DU CUBE ?

Inscrivez-vous à la newsletter :
lecube.herisson@gmail.com
objet : newsletter



• JANVIER

Œdipe

Résidence d'écriture d'Antony Quenet, directeur artistique de cette compagnie là que nous avons accueillie en 2021 pour la création de Brutes.

• FÉVRIER / MARS

Illumination

duo de clown initié par Sarah Cosset. Une conférence de Constance Vanbrucke, une excentrique égocentrique narcissique, et Justine, son assistante dévouée et admirative. Une ébauche, une tentative, parler d'amour. De la ferveur, du dévouement, de l'amour, de l'amour... Elles tournent autour d'elles-mêmes et du sujet de l'amour, l'une dans sa bulle d'auto-amour, l'autre autour de sa maîtresse...

Laboratoire de recherche

Sarah Cosset & Hans Kunze créent leur atelier de création sonore mouvementée. Il s'agit d'un 1er temps de rencontre crue, sans autre prétexte que la rencontre à partir des ondes sonores et de la physicalité pour (faire) éprouver les espaces et les temps.

Rien de plus qu'un peu de

Mouelle : résidence de création par la Cie En Devenir pour travailler une forme tréteaux de l'œuvre de Rabelais. Il y sera question de pantagruélisme, une sorte de philosophie de la joie !

• AVRIL

Les mirages seront vivant

par la Cie les grands yeux : première création portée par 4 comédiennes qui avaient

VOICI LES ARTISTES QUI SERONT EN RÉSIDENCE CETTE ANNÉE (calendrier prévisionnel).

participé aux Inventions théâtrales de Hérisson en 2022. Elles questionnent les bouleversements que peut connaître un corps à travers la métaphore d'un village.

Enregistrer le paysage :

workshop organisé par Phonurgia avec l'audionaturaliste Marc Namblard du 29 avril au 4 mai. Ce stage s'adresse à toute personne désirant s'initier ou se perfectionner à la pratique audio-naturaliste (animalière ou paysagère).

• MAI

Fictions animales : résidence de la Cie Retour d'Ulysse du 8 au 18 mai autour d'une expérience sensorielle immersive en forêt. Cette création est liée à l'Affût, spectacle dont nous avons accueilli les répétitions au printemps 2023.

Celle qui dit qu'elle a perdu son nom par la Cie Chien mange Chien du 24 au 26 mai. Le Cube se déplace au P'tit Bastringue à Cosne d'Allier pour accueillir le spectacle tout public à partir de 6 ans. Représentations scolaires et tout public. Informations et réservations 0671 815 947

• JUIN

Estelle échelle : résidence de création de la Cie Schmilblick. Ce projet est porté par des comédiens et scénographes qui se sont rencontrés lors des inventions théâtrales de Hérisson. Ils et elles ont écrit une première fable, fondée sur la question du processus de

deuil dans un village et imaginent un parcours d'échelles.

• JUILLET

In-tissu StellæchO Créations / Cie Ça arrive : résidence pour la composition musicale. In-Tissu n° 1 est une performance musicale vocale et textile à partir de récits de lissières.

les entours de la parole -

StellæchO Créations recherche fondamentale: détourner les paroles, saisir les petits détails physiques et sonores qui singularisent le flux d'une voix. Tisser et détisser les fils de la parole.

Sub-limus par Marie Baxerres : résidence pour un cheval, une femme et de la boue pour questionner la capacité de l'humain à se penser en interaction avec ce qui l'entoure.

Les résidences qui suivent seront accueillies au Cube, excepté le stage Enregistrer le paysage, qui sera accueilli à l'ancienne école.

Orlémur, résidence du 19 août au 12 octobre en vue de la nouvelle création de la Belle Meunière. Rêverie sonore plastique et incarnée qui interroge pétrit déconstruit nos vieux régimes de séparation et de hiérarchisation, nos modes de pensée occidentaux tel que l'imagine le philosophe Dominique Quessada dans son inspirant essai L'inséparable.

• SEPTEMBRE

Enregistrer le paysage : un nouveau workshop organisé

par Phonurgia avec l'audionaturaliste Marc Namblard du 23 au 28 septembre pour profiter du brâme. Ce stage s'adresse à toute personne désirant s'initier ou se perfectionner à la pratique audio-naturaliste (animalière ou paysagère).

• OCTOBRE

Dans les plis de la langue :

Cie le Temps qu'il faut. Dans les plis de sa langue est une histoire pleine de tendresse, de colère, de "fantômes", d'amour, de force et d'humour. Venus en juillet 2023 pour une première résidence, l'équipe souhaite retrouver les belles conditions de travail offerte par le Cube et le village de Hérisson.

• NOVEMBRE

Le verso des images- une histoire de Louis Braille par la Cie Hors Champ : spectacle immersif tout public à partir de 9 ans destiné aux voyants et non-voyants. Représentations scolaires et tout public.

• DÉCEMBRE

Les vies authentiques de Phinéas Gage Florent Trochel et Marie Piémontèse. L'histoire de Phinéas Gage est une histoire vraie. Le fabuleux de cette histoire, c'est le bouleversement d'un destin vers l'inattendu. Son histoire questionne la société contemporaine. Faut-il vraiment éventrer des montagnes pour faire avancer les trains ?

DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE HÉRISSEON, LOUROUX-HODEMENT, SAINT-CAPRAIS

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ TRÈS SATISFAISANTE.

Lors des trois premières collectes, 130 personnes se sont présentées ; la fréquentation est déjà égale à 2022 (131 donneurs), alors qu'il reste une dernière collecte le 14 décembre. Nous sommes également ravis de voir arriver à chaque fois, quelques jeunes donneurs, désirant franchir le pas pour la première fois, comme Maya (20 ans) et Lilian (18 ans) de Hérissou ou Andréa (23 ans) de Theneuille.

Collecte du 10 mai : 50 donneurs

Collecte du 23 août : 36 donneurs

Collecte du 19 octobre : 44 donneurs

Nous portons beaucoup d'importance à la collation offerte après chaque collecte avec le traditionnel pâté aux pommes de terre accompagné de son assiette de charcuterie.

**« Pour sauver des vies,
tendre le bras, c'est très utile.... »**

Comme de coutume, nous avons effectué des dons, cette année ce sont les écoles du coin qui en ont bénéficié, soit 300 euros pour le RPI Hérissou/Louroux-Hodement/Venas et 100 euros pour le RPI Saint-Caprais/Le Brethon/Le Vilhain.

Notre loto annuel du 11 novembre a été bien suivi avec environ 120 personnes présentes. Le bon d'achat de 300 euros a fait la joie d'une habitante de Le Brethon).

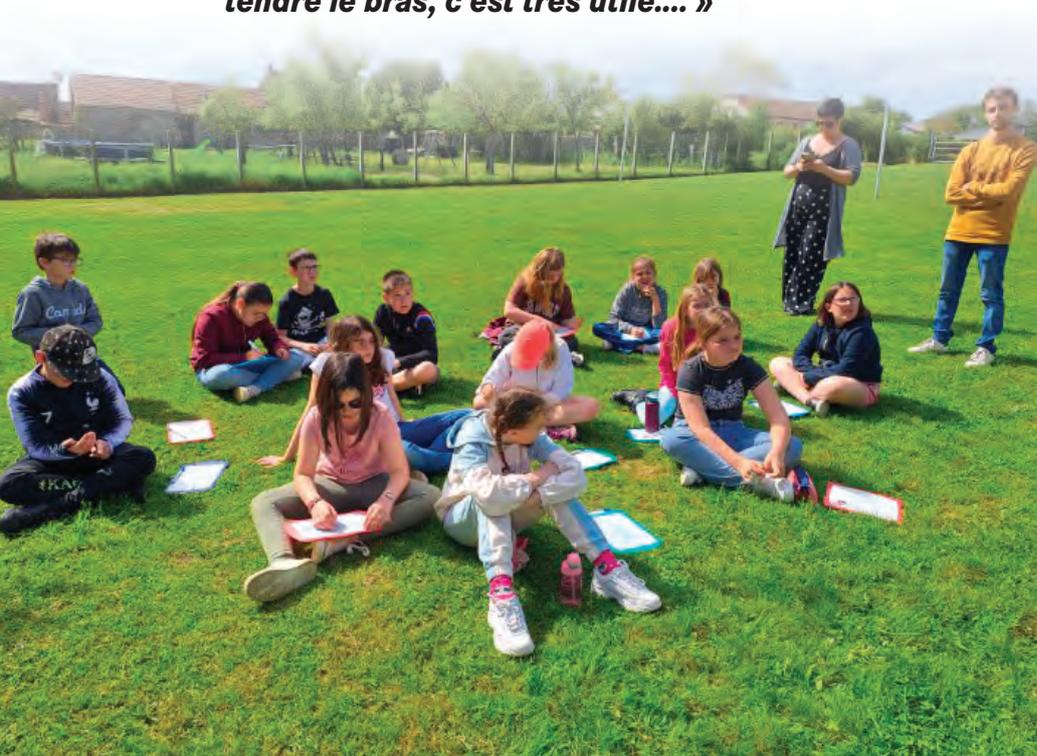
Nous tenons à remercier nos fidèles donneurs mais également, tous les bénévoles (trop peu nombreux), ainsi que toutes les personnes qui donnent la main lors des collectes ou du loto. Nous remercions également les communes de Hérissou, Louroux-Hodement et Saint-Caprais et la communauté de commune du Val de Cher pour le prêt de salles, les photocopies et/ou les subventions.



À NOTER, NOS PROCHAINES COLLECTES 2024 :

- Mercredi 10 avril
- Jeudi 6 juin
- Jeudi 8 août
- Lundi 2 décembre

**Toute l'équipe
de l'association
des Donneurs de sang
vous présente
une excellente année
2024 et vous attendrons
toujours plus nombreux.**



GÎTES

LE GÎTE DE L'AUMANCE

Ouvert depuis 2008, le gîte de l'Aumance est une petite maison pour 5-6 personnes, installée dans un écrin de verdure, à la sortie de Hérisson.

Avec les années, au fil des locations, nous avons surnommé notre gîte la « maison magique », car les résidents nous disent y dormir merveilleusement bien pendant leur séjour.

Pour nous, l'ouverture de notre gîte est un voyage sur la France et l'Europe. Assez rapidement, des amitiés se lient autour d'un apéro ou d'un thé. Nous voyons grandir des enfants de familles qui reviennent chaque année chez nous pour la verdure, le calme, le village de Hérisson et ses activités estivales.

Le moment le plus insolite que nous avons vécu, a été l'accueil d'un couple d'Américains en 2018, puis en 2019. Perdus dans notre campagne, Ann et David, sur les traces de Nancy Wake surnommée « la souris blanche », ont pris goût à notre « French way of life ». En 2020, fuyant les années Trump, et toutes les dérives de la société américaine, ils se sont installés définitivement à Vichy.



LE STUDIO DE L'AUMANCE

En 2017, nous avons transformé notre maison d'habitation actuelle, pour y installer un studio de 35 mètres carrés, classé 3 épis, avec terrasse et vue sur la rivière. Nous l'ouvrons en 2024, avec le concours des gîtes de France, en location de vacances.

Bienvenue à toutes et à tous.

Pierrette et Rudy



GÎTE DE L'ANCIEN COLLÈGE

Gîte plein de charme installé dans l'ancien collège religieux du 16^{ème} siècle de Hérisson.

Il se divise en deux bâtiments autour de la cour de récréation. En 2016, le village, la magie et le romantisme de la vieille bâtisse en pierre, la gentillesse des habitants furent à l'origine de notre coup de cœur.

Hébergements et gîtes



CHAMBRES D'HÔTES

DOMAINE LES GRANDS PÉRONS

En 2018 nous avons acheté une ferme « à la campagne », à 4 minutes en voiture du beau village d'Hérisson. Après 1 an et demi de rénovations, nous avons ouvert notre chambre d'hôtes en janvier 2020.



POUR PLUS D'INFORMATION :

www.domainelesgrandsperons.com

Facebook ou Instagram :
[@lesgrandsperons](https://www.facebook.com/lesgrandsperons)

Nous louons actuellement 2 chambres (60m²) au 1^{er} étage de notre ferme. Nous espérons ouvrir une 3^{ème} chambre (36m²) au rez-de-chaussée en 2024.

Les gens ici sont très hospitaliers et sympathiques, la nature est magnifique, les pistes cyclables et pédestres sont nombreuses.

Vous êtes les bienvenus,

Tanja et Rob ROMBOUITS

NOS HÉBERGEMENTS ET GÎTES

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Camping municipal de l'Aumancecampingherisson@orange.fr

HÉBERGEMENT LOCATIF

Chambre d'hotes Le Prieuré de Chateloyevobert@live.fr

Chambres d'hôtes Domaine les Grands Péronsdomainelesgrandsperons@gmail.com

Chambres d'hôtes L'Orchidéeviviane.v0701@gmail.com

Gîte de Chateloyemiliedlh@orange.fr

Gîte de l'Ancien Collègecontact@gites-de-france-allier.com

Gîte de l'Aumancecontact@gites-de-france-allier.com

Gîte du Chemin de Rondecontact@gites-de-france-allier.com

Mittonnièrecontact@gites-de-france-allier.com

Gîte La Chapellecontact@gites-de-france-allier.com

Gîte La Maison Moussecontact@gites-de-france-allier.com

Gîte Les Cerisierscontact@gites-de-france-allier.com

Les Ingarandsjw.elzinga@inter.nl.net



Gîte E. Obert

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Horaires d'ouverture temporaire de la mairie :

Mardi de 14h à 17h

Mercredi de 14h à 17h

Judi de 9h à 12h

Tél : 04 70 06 80 45

Mail : mairie-herisson@wanadoo.fr

Appels d'urgence :

SAMU 15 ; POMPIERS 18 ;

GENDARMERIE 17 ;

SEA Vallon : 04 70 06 50 51 ;

Panne électrique : 09 72 67 50 03 ;

Centre anti poison Lyon : 04 72 11 69 11

Assistantes maternelles

Céline JOUANIN

06 37 33 78 46

Florence ISSARD

06 58 62 96 94

Ostéopathe Lionel AURAT

6 avenue Marcellin Simonnet -

06 14 06 57 58

Cabinet Infirmiers

10 rue Tardy - 04 70 06 02 39

Cabinet Infirmier

9-11 Le Sac - 04 70 29 60 73

Kinésithérapeute

Locaux de la Mairie

2 avenue Marcellin Simonnet

constantinmusca@yahoo.com

06 83 20 84 68 ou 09 87 05 88 18

Cabinet Vétérinaire

2 place Suzanne Blanc - 04 70 06 88 52

ACTIVITÉS CULTURELLES

Atelier de musique enfants et adultes

les mercredis après-midi

Salle des mariages de la mairie

06 84 44 18 95

Atelier céramique : *Entre la terre*

Cours adultes : le mardi matin

Cours enfants : le mercredi après-midi

06 60 84 24 10

Bibliothèque

les mercredis après-midi

ACTIVITÉS SPORTIVES

YOGA

Les lundis 18h15 à 19h45

Maison des associations

QI GONG

Ouverture prochainement

PILATE

Les vendredis 10h30 à 11h30

Maison des associations

TRITOU MOBILE

JOURS DE PASSAGE 2024

26-27-28 FÉVRIER

12-13-14 AOÛT



EN BREF

- Les élus tiennent des **permanences sur rendez-vous** à la mairie le premier vendredi et le troisième samedi de chaque mois.
- Les **déchets verts** peuvent être déposés à côté de la station d'épuration ; il suffit d'en faire la demande au secrétariat de mairie
Ou « Champ de l'île », chez les maraîchers - rue des Jardins, Hérisson
Ou chez Rudy HOLIERHOEK, route de Meaulne.

